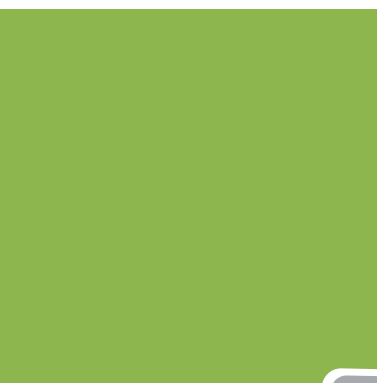




Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE



2014

Rapport **annuel**

sur l'activité de la BEI en Afrique,
dans les Caraïbes et le Pacifique
ainsi que dans les territoires d'outre-mer

Sommaire

- 4** Avant-propos de Pim van Ballekom, vice-président de la BEI
- 6** L'année 2014 en chiffres
- 8** Situation économique et climat d'investissement
 - 9** Afrique subsaharienne
 - 10** Caraïbes
 - 11** Pacifique
- 12** Activités en 2014 dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)
 - 14** Des investissements importants pour la croissance
 - 16** En quoi la BEI est-elle différente ?
 - 18** Cadre de mesure des résultats
 - 19** Les priorités de la BEI : comment la Banque finance-t-elle ses projets ?
- 20** 2014 : soutien au secteur privé dans les pays ACP
 - 21** PTA Bank : soutien aux PME et à d'autres parties prenantes dans toute l'Afrique australe et orientale
 - 22** Banque de Tahiti : permettre aux petites entreprises et aux initiatives environnementales de prospérer
- 23** Des risques plus élevés pour des avantages accrus : l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact
 - 24** Premières interventions au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact
- 26** 2014 : les projets liés aux infrastructures
 - 27** Appui à la fourniture d'énergie propre essentielle au Burundi
 - 28** Parc éolien du lac Turkana : anatomie d'une opération récompensée par un prix
 - 30** Des investissements essentiels en Guinée, un pays touché par le virus Ebola
 - 31** Diversification du bouquet énergétique en Afrique du Sud
 - 32** Des plateformes de transport au service de l'intégration régionale
 - 33** Amélioration de la sécurité et de la fiabilité aériennes au Liberia et au Mozambique
 - 34** L'eau, c'est la vie
 - 36** Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures : catalyseur d'investissements pour de réelles avancées
- 38** Partenariats européens et internationaux en matière de développement
- 42** Résultats du portefeuille de la FI (comme fonds renouvelable)
- 44** Les années à venir
- 47** Organisation et personnel
- 49** Annexes

Rapport annuel 2014 sur l'activité de la BEI en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique ainsi que dans les pays et territoires d'outre-mer¹

Les opérations de la BEI en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique (ACP) et celles dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) sont réalisées en vertu de l'Accord de partenariat ACP-CE (l'« accord de Cotonou » couvrant la période 2000-2020) et de la Décision d'association d'outre-mer, lesquels constituent le cadre juridique régissant les relations entre l'UE et ces régions. Les financements au titre de ces accords sont octroyés sur les ressources du Fonds européen de développement (FED) – qui proviennent des budgets des États membres de l'UE – et sur les ressources propres de la BEI, que celle-ci emprunte sur les marchés internationaux des capitaux.

La BEI est chargée de gérer la Facilité d'investissement (FI), un mécanisme renouvelable qui répond aux besoins de financement de projets d'investissement réalisés dans ces régions et qui regroupe une large gamme d'instruments financiers souples avec prise en charge du risque. Pour accompagner la préparation et la mise en œuvre des projets qu'elle finance, la BEI est également en mesure de proposer des aides non remboursables sous la forme de bonifications d'intérêts et d'assistance technique à ses emprunteurs ainsi qu'aux bénéficiaires finals.

Dans le cadre de l'accord de Cotonou², les principaux objectifs de la coopération ACP-UE sont la réduction de la pauvreté, le développement durable et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale³.

L'accord stipule par ailleurs que les stratégies de coopération ACP-UE visent à réaliser une croissance économique rapide, soutenue et créatrice d'emplois, développer le secteur privé, augmenter l'emploi, améliorer l'accès aux ressources productives et aux activités économiques et promouvoir la coopération et l'intégration régionale⁴. Conformément au Consensus européen pour le développement et aux Objectifs du millénaire pour le développement fixés par les Nations unies, la BEI intervient dans les pays ACP pour appuyer des projets porteurs d'avantages sociaux, économiques et environnementaux durables, tout en rendant rigoureusement compte de l'utilisation des ressources publiques.

² Signé en 2000 et révisé en 2005 et 2010

³ Article 19.1

⁴ Article 20.1





¹ Le présent rapport couvre les opérations réalisées dans les pays ACP et les PTOM dans le cadre de l'accord de Cotonou et de la Décision d'association d'outre-mer, et financées sur les ressources de la Facilité d'investissement ainsi que sur les ressources propres de la BEI. Les opérations en Afrique du Sud, financées dans le cadre d'un mandat extérieur différent, ainsi qu'au titre du Mécanisme pour une énergie durable, figurent également dans le présent rapport de manière à offrir une perspective complète et intégrée pour ces régions.



Avant-propos

de Pim van Ballekom, vice-président de la BEI

Bien que la Banque européenne d'investissement ait enregistré des résultats impressionnants en 2013 dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM), en 2014, elle a une nouvelle fois accru son intervention dans ces régions. Sur l'ensemble des pays ACP et des PTOM, auxquels s'ajoute la République d'Afrique du Sud, la BEI a investi en 2014 plus de 1,1 milliard d'EUR dans 33 projets solides destinés à dynamiser la situation économique des pays partenaires de la Banque et à améliorer considérablement les moyens de subsistance et la qualité de vie de leurs populations. Je voudrais féliciter les équipes qui ont contribué à cet accroissement des activités de prêt de la Banque d'une année sur l'autre.

En tant que banque de l'UE, il est tout à fait naturel que la BEI s'engage à soutenir la réalisation des objectifs stratégiques de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure. Les opérations que mène la Banque via la Facilité d'investissement, dans le cadre du mandat qui lui a été assigné en vertu de l'accord de Cotonou, sont parfaitement conformes au Programme pour le changement de l'UE qui met l'accent sur le développement du secteur privé comme l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté et de construire un avenir durable.

Parallèlement, les investissements que réalise la BEI sur ses ressources propres tendent à viser les infrastructures de base dont les pays ACP ont besoin pour se développer. Du secteur financier aux petites entreprises, en passant par le secteur privé, les économies ne peuvent renforcer leur croissance et leur dynamisme sans l'appui d'infrastructures performantes dans les domaines de la production d'électricité, des réseaux de transports, de l'eau potable, de l'assainissement et des télécommunications. Elles sont particulièrement importantes sur le continent africain, tout comme la promotion de la bonne gouvernance, l'intégration régionale et la sensibilisation aux questions climatiques. Les changements climatiques constituent une menace particulière pour certains pays et territoires ACP et, à cet égard, l'action en faveur du climat est un élément essentiel qui sous-tend l'orientation stratégique et les opérations de la Banque.

Des progrès peuvent être réalisés en favorisant davantage les financements sur mesure, plus efficaces, et en renforçant la présence et l'engagement de la BEI sur le terrain. La Banque reconnaît qu'il existe des difficultés financières spécifiques aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et elle continue à renforcer sa coopération avec l'Union européenne, des institutions de développement internationales et bilatérales

et des partenaires locaux, notamment en intensifiant la présence de son personnel sur le terrain dans les régions concernées.

En raison de la conjoncture économique mondiale, l'accès aux financements est difficile dans la plupart des pays, aussi bien pour les investissements du secteur privé que pour ceux du secteur public. Ce déficit de financements doit être comblé et il convient d'explorer sans cesse de nouveaux domaines de coopération pour assurer le progrès et le développement. La BEI est de plus en plus mise à contribution pour trouver des solutions et, parallèlement, elle fait évoluer son portefeuille pour répondre à ces besoins de manière efficace. En 2014, elle a lancé ses premières opérations au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact qui lui permet de financer des investissements plus risqués pour obtenir un plus grand impact sur le développement et qui bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin, notamment les populations rurales, les femmes et les personnes en difficulté suite à un conflit.

Il est impossible d'évoquer l'année 2014 en Afrique sans parler de la crise Ebola. La BEI a fait et continuera à faire ce qu'elle peut dans le cadre de ses responsabilités. Ses nouveaux investissements en Guinée et au Liberia, deux des pays touchés par la tragédie, et son dialogue continu avec tous les pays affectés démontrent son soutien sans faille aux pays d'Afrique occidentale qui se trouvent dans le besoin. Une fois que la crise sera terminée, la Banque restera un partenaire clé de ces pays. Mettant à profit son expérience au niveau européen et les synergies entre les opérations qu'elle réalise sur le plan mondial, la BEI a également commencé à accroître son appui à la recherche pharmaceutique et au développement clinique de nouvelles thérapies en Europe, contribuant ainsi à l'amélioration générale de la santé et à la prévention potentielle de futures pandémies, notamment celles causées par le virus Ebola.

La Banque est motivée par les résultats des projets qu'elle soutient. Au cours des années, elle a contribué à amener l'eau et l'énergie dans des millions de foyers et elle a soutenu des dizaines de milliers de petites entreprises par le biais de la microfinance et d'investissements en fonds propres. La BEI peut affirmer sans hésiter qu'elle continuera sur cette voie grâce à son Cadre de mesure des résultats.

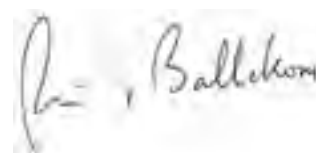
La Banque européenne d'investissement est une institution unique en son genre, puisqu'elle est le premier bailleur de fonds public au monde et la seule institution multilatérale de financement à soutenir des projets tant en Europe que dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. La BEI opère dans 160 pays et son expertise technique, sa capacité financière et sa responsabilité collective et sociale peuvent être mises à profit pour soutenir davantage d'investissements en faveur de projets qui affichent un risque financier élevé tout en offrant un fort potentiel en matière de développement. À l'avenir, elle profitera de plus en plus de l'expérience acquise sur différents marchés européens et mondiaux pour déployer des instruments financiers innovants à l'appui du développement économique et social grâce aux projets qu'elle soutient. Son rôle ne se limitera pas aux prêts et elle continuera à assurer ses activités de panachage de ressources et de conseil.

Je suis convaincu que le rapport annuel de cette année reflétera à nouveau l'engagement à long terme de la Banque.

La BEI a franchi le cap des 50 ans d'activité dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et dans les pays et territoires d'outre-mer. Elle entend à présent s'atteler à la réalisation des objectifs suivants : investir davantage dans ces pays, comme les États membres le lui ont demandé ; promouvoir les investissements européens publics et privés dans ces marchés dynamiques, conformément aux politiques de l'UE, en reconnaissant ainsi que l'activité industrielle et l'innovation ne s'arrêtent plus à ses frontières ; aider davantage les pays ACP à réduire la pauvreté par le biais de la croissance durable, de la création d'emplois et de la promotion d'un esprit d'entreprise pour se réjouir des changements que les activités de la Banque apportent dans la vie des gens.

Pim van Ballekom

Vice-président de la BEI responsable des opérations dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



L'année 2014 en chiffres

23 projets réalisés
dans **13 pays**
et **6 regroupements**
régionaux

950 Mio EUR

signés au total dans les **pays ACP**
et les **PTOM**, et **1,125 milliard**
d'EUR si l'on tient compte de
l'Afrique du Sud

489 Mio EUR

pour **15 projets** soutenant des opérations
dans le secteur financier, représentant **53 %**
du volume des prêts,

→ dont **332 millions d'EUR** pour des lignes de
crédit, soit **36 %** du volume des prêts

66,2 Mio EUR

au titre de **l'assistance**
technique et
sous forme de
bonifications d'intérêts

689 Mio EUR

pour **16 projets du**
secteur privé
(mais 24 contrats signés),
représentant **75 %** du
volume des prêts

5

projets ayant un
volet d'action
en faveur du
climat

353 Mio EUR

pour **quatre projets liés**
à l'énergie, représentant
38 % du volume des prêts

21 Mio EUR

pour un **projet lié à l'eau**
et à **l'assainissement**,
représentant **2 %** du
volume de prêts

42 Mio
EUR

pour **deux projets**
relatifs aux
transports,
représentant **5 %**
du volume des prêts

175 Mio EUR

pour **2 projets en**
Afrique du Sud
(tous deux ayant un
volet d'action en faveur
du climat)

Résultats attendus des nouveaux projets réalisés dans le secteur privé en 2014

- 13 lignes de crédit à des PME et des ETI devraient engendrer **760 prêts** avec, en moyenne, un montant de **454 000 EUR** et une durée de 6,3 ans. Elles devraient contribuer à préserver **34 133 emplois** dans les entreprises bénéficiaires finales.
- Trois instruments de microfinance devraient permettre d'accorder **10 794 prêts** à des bénéficiaires finals, dont 55 % de femmes. Dans ce secteur, le montant moyen des prêts s'élèvera à **10 800 EUR** et ces interventions contribueront à préserver **34 658 emplois**.
- Quatre opérations sur fonds propres d'un montant de **47 millions d'EUR** auront un effet de levier de **7,2 EUR** en nouveaux investissements pour chaque euro mobilisé. Cela devrait contribuer à créer **42 000 emplois** dans les entreprises bénéficiaires finales.

Résultats attendus des nouveaux investissements réalisés dans les infrastructures en 2014

- Le financement de quatre projets relatifs aux énergies propres permettra d'augmenter la production de **485 MW**. L'intégralité de cette production proviendra d'énergies renouvelables et 497 km de lignes de transport permettront de fournir de l'électricité à 851 500 foyers. Ces opérations permettront de réaliser **45 171** nouveaux raccordements.
- Deux projets de rénovation d'installations aéroportuaires permettront, chaque année, à **1,045 million de passagers** de bénéficier d'une sécurité renforcée côté piste.
- Un projet lié à l'eau et à l'assainissement permettra la construction et la modernisation d'installations d'épuration d'une capacité de 40 000 m³ par jour. Ce projet comprend la pose de 283 km de canalisations principales et conduites de distribution neuves ou modernisées, desservant 15 700 raccordements particuliers et approvisionnant **31 300 foyers supplémentaires en eau potable saine et sûre**.



Situation économique et climat d'investissement

Pour les années à venir, les prévisions en matière de croissance sont positives dans les pays ACP. La situation actuelle est analogue à celle des dix dernières années, mais il reste des défis à relever en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Ces trois régions offrent également des possibilités de développement.

A lors que l'Union européenne connaît toujours une période de stagnation économique, sept ans après la crise financière mondiale, la situation économique de l'ensemble des pays ACP s'est rapidement améliorée au cours des dernières années. Entre 2005 et 2013, le taux de croissance global dans les pays ACP a atteint 6,2 %. D'ici à 2018, bien que l'on s'attende à un ralentissement modéré de la croissance, cette dernière devrait rester supérieure à 5 % dans la plupart des pays concernés.

Cela dit, la pauvreté reste un phénomène généralisé et des inégalités existent tant au sein des pays qu'entre eux. Le PIB moyen par habitant dans les pays ACP d'Afrique s'élève à 1 510 USD, tandis que dans les pays des Caraïbes et du Pacifique, il s'élève, respectivement, à 4 220 et 2 600 USD.



Afrique subsaharienne

Considérée dans son ensemble, l'Afrique subsaharienne a enregistré des taux de croissance économique élevés ces dernières années, certains pays dépassant même les dix pour cent et d'autres s'en rapprochant. Des États ont introduit d'importantes réformes et on a noté parallèlement un essor rapide de la classe moyenne et une pénétration accrue des technologies de communication mobile.

Les perspectives à moyen terme semblent également bonnes pour la région ; la croissance dans ces pays devrait atteindre environ 5 % l'an en moyenne jusqu'en 2018, dépassant d'autres pays en développement. Cette tendance repose sur des investissements considérables dans le secteur des infrastructures, notamment dans les ports, l'électricité et les transports, ainsi que dans celui des services, notamment dans les télécommunications, le tourisme et les services financiers. Les pays producteurs de pétrole ont connu la croissance la plus forte, jusqu'à la chute récente des prix du brut. Toutefois, le rythme de l'expansion s'est également accéléré dans certains pays à faibles revenus et le prix avantageux du pétrole devrait contribuer à améliorer la situation des importateurs de produits pétroliers.

Les perspectives sont bonnes pour l'Afrique subsaharienne, mais la région doit faire face à des défis et reste vulnérable. L'activité économique est souvent axée sur l'agriculture, bien que les secteurs des matières premières, du gaz naturel et du pétrole contribuent également de manière significative au produit intérieur brut, tout comme le tourisme. Dans les pays ACP, les secteurs propices à l'exportation sont assez restreints et l'économie est très dépendante d'un petit nombre de produits de base.

Ce manque de diversification les rend vulnérables aux chocs exogènes. Par exemple, un ralentissement économique des marchés émergents a pour effet immédiat d'affaiblir la demande à l'égard de leurs produits et de réduire l'activité et la propension à l'investissement. De la même manière, la tendance à la baisse des prix des produits pétroliers que l'on observe actuellement aura des répercussions spécifiques.

L'Afrique subsaharienne a d'autres obstacles à surmonter. Malgré d'importants efforts déployés par les pays affectés et la communauté internationale, le virus Ebola a infecté plus de 25 000 personnes en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone et a causé plus de 10 000 décès. Dans certaines régions du continent, la sécurité pose problème, notamment en République centrafricaine et au Soudan du Sud, mais également dans le nord du Nigeria et du Mali, ainsi que sur la côte kényane.

La politique budgétaire reste expansionniste et cela peut contribuer à favoriser le développement et les investissements. Si les problèmes de sécurité peuvent être résolus et si la menace du virus Ebola continue de s'estomper, les prévisions positives pour l'Afrique subsaharienne se vérifieront et un nombre croissant d'investisseurs tireront profit des possibilités très réelles qu'offre la région.



Caraïbes

Entre 2014 et 2018, la croissance devrait atteindre 3,2 % par an dans les pays des Caraïbes. Toutefois, ces chiffres masquent certaines incohérences et des défis ambitieux restent à relever dans la région.



Les 15 pays des Caraïbes comptent au total 28 millions d'habitants, dont 21 millions sont répartis de manière relativement égale entre Haïti et la République dominicaine. Ces dernières années, ces deux pays ont enregistré les taux de croissance les plus élevés des Caraïbes, avec 4,5 % pour chacun en 2013 ; un résultat bien différent de la moyenne de 1,9 % pour la région la même année. D'autres économies sont restées stagnantes pendant la même période, celles de la Barbade et de Sainte-Lucie ayant enregistré un recul.

Au cours des prochaines années, Haïti et la République dominicaine devraient continuer à bénéficier d'une croissance relativement solide, tandis que les pays des Caraïbes de plus petite dimension devraient voir leur économie croître d'environ 2,5 %.

Cependant, le sentiment de confiance en l'avenir pourrait être assez fragile. Les chiffres ci-dessus présupposent une conjoncture économique renforcée en Europe et aux États-Unis. Qui plus est, les Caraïbes sont confrontées à une série de difficultés spécifiques. La région fait face à une vulnérabilité environnementale de longue date, à des problèmes de compétitivité et à une dette publique élevée.

La région est très exposée aux catastrophes naturelles. Haïti et Montserrat en sont des exemples très marquants et, au cours des dix dernières années, la Grenade, la Dominique, Belize, Saint-Christophe-et-Niévès et Sainte-Lucie ont tous demandé une aide d'urgence au FMI pour lutter contre des catastrophes naturelles. Haïti a bénéficié d'efforts de secours et d'une aide humanitaire internationale considérables. Les pays vulnérables sont également très endettés et bon nombre d'entre eux sont empêtrés dans un endettement lourd conjugué à une faible croissance. La clé de la croissance durable à long terme dans les Caraïbes réside justement dans l'atténuation de ce problème.

Pacifique

Les statistiques économiques relatives à la région du Pacifique sont dominées par les chiffres de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui accueille plus de sept millions d'habitants, sur les onze millions que compte la région. À titre d'exemple, on peut citer l'impact global des exportations de gaz naturel liquide de la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui sont suffisamment importantes pour donner aux chiffres de la croissance de la région Pacifique un éclairage plus positif qu'attendu.

Comme le Timor oriental, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est riche en ressources naturelles, contrairement à d'autres États insulaires du Pacifique, et le Timor oriental lui-même a enregistré une croissance plus faible que prévu en 2014, ce qui signifie que les prévisions pour les prochaines années ont été révisées à la baisse.

Les îles du Pacifique restent confrontées à une multitude de défis. Elles sont petites et lointaines, disposent de ressources limitées et elles sont à ce point précarisées par les effets des changements climatiques que leur

existence même est menacée. Kiribati, les Îles Marshall et les Tuvalu émergent d'un mètre à peine au-dessus du niveau de la mer et les autorités de ces dernières envisagent sérieusement la possibilité, à terme, de réinstaller l'ensemble de leur population en Australie.

Le climat des affaires s'améliore dans tous les pays ACP et malgré les obstacles potentiels auxquels ils sont confrontés, qu'ils soient naturels ou engendrés par l'activité humaine, ces pays pourront compter sur une croissance durable importante s'ils prennent les mesures adéquates.



Activités en 2014

dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)

Liste des projets signés en 2014

(Des listes détaillées reprenant l'ensemble des projets signés depuis le début du mandat de Cotonou sont présentées aux annexes 3 et 4).

Projets signés au titre de la Facilité d'investissement en 2014				
Pays ACP				Mio EUR
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF BOA TANZANIA ~	Lignes de crédit	Privé	7,0
Mozambique	MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MB ~	Lignes de crédit	Privé	5,0
Kenya	LAKE TURKANA WIND POWER A ∞	Énergie	Privé	50,0
Kenya	LAKE TURKANA WIND POWER C ∞	Énergie	Privé	100,0
Kenya	PEFF III KENYA – C	Lignes de crédit	Privé	50,0
Op. régionale – Caraïbes	PORTLAND CARIBBEAN FUND II L P	Services	Privé	23,4
Nigeria	ACCESS BANK LINE OF CREDIT NIGERIA II	Lignes de crédit	Privé	50,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF CRANE BANK UGANDA ~	Lignes de crédit	Privé	28,0
Op. régionale – Afrique de l'Ouest	SYNERGY PRIVATE EQUITY FUND	Services	Privé	11,4
Op. régionale – ACP	ADVANS SA SICAR III	Services	Privé	4,5
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III B	Lignes de crédit	Privé	20,0
Liberia	AIRSIDE SAFETY WORKS – ROBERTS AIRPORT MONROVIA ∞	Transports	Public	21,7
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF HFB UGANDA ~	Lignes de crédit	Privé	13,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAC MICROFINANCE FACILITY II CRDB ~	Services	Privé	20,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	PTA BANK – CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	Lignes de crédit	Privé	64,0
Op. régionale – Afrique australe	PTA BANK – CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	Lignes de crédit	Privé	16,0
Botswana	BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (B)	Lignes de crédit	Privé	20,0
Op. régionale – Afrique australe	SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (ABC) ~	Services	Privé	5,0
Zambie	BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (Z)	Lignes de crédit	Privé	25,0
Op. régionale – Afrique australe	SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (MADISON) ~	Services	Privé	4,5
Op. régionale – Afrique	ECOBANK REGIONAL FACILITY III	Services	Privé	80,1
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF CRDB UGANDA ~	Lignes de crédit	Privé	20,0
				638,6
PTOM				
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CREDIT ENVIRONNEMENTALE *∞	Lignes de crédit	Privé	8,0
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CREDIT MICROFINANCE ∞	Lignes de crédit	Privé	6,0
				14,0
IFE-IF ACP Cotonou III				
Op. régionale – Afrique de l'Est	NOVASTAR VENTURES EAST AFRICA FUND	Services	Privé	8,0
				8,0
TOTAL DES OPÉRATIONS AU TITRE DE LA FI				660,6

Projets signés sur les ressources propres de la BEI en 2014				
ACP States				Mio EUR
Kenya	LAKE TURKANA WIND POWER B	Énergie	Privé	50,0
Mozambique	REHABILITATION OF MAPUTO AIRPORT *	Transports	Public	20,0
Burkina Faso	SONABEL SOLAR PLANT BURKINA FASO *∞	Énergie	Public	23,0
Guinée	PROJET ÉNERGIE GUINÉE *∞	Énergie	Public	60,0
Burundi	JJI MULEMBWE HYDROPOWER BURUNDI *∞	Énergie	Public	70,0
Niger	AEP NIAMEY *	Eau et assainissement	Public	21,0
PTOM				244,0
Nouvelle-Calédonie	MÉDIPÔLE HOSPITAL	Santé	Public	20,0
				20,0
TOTAL DES OPÉRATIONS SUR RESSOURCES PROPRES DE LA BEI				264,0

* Opérations bénéficiant ou devant bénéficier d'une bonification d'intérêts et (ou) d'une aide non remboursable du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

~ Opérations bénéficiant d'une aide non remboursable au titre de l'assistance technique

∞ Opérations favorisant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets

2014 a été une année marquante pour les opérations de la BEI dans les pays ACP. La Banque a ainsi démontré sa résolution permanente à jouer un rôle de plus en plus important et visible à l'appui des politiques de développement de l'UE.

Les chiffres en témoignent. Les résultats de 2014 pour l'ensemble des mandats (FI-ACP, activités sur fonds propres, opérations en Afrique du Sud en vertu du mandat de prêt extérieur et fonds de tiers – une aide non remboursable de 25 millions d'EUR du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures) indiquent des montants totaux de l'ordre de 971 millions d'EUR pour les approbations, de 1,125 milliard d'EUR pour les signatures et de 622 millions d'EUR pour les décaissements.

Par rapport à 2013, on constate une augmentation considérable du nombre de signatures (de 26 à 33) et de leur valeur totale, qui est passée de 989 millions d'EUR à 1,125 milliard d'EUR. Le montant de décaissements est également solide, avec une augmentation d'un tiers, passant de 467 millions d'EUR à 662 millions d'EUR.

Par rapport aux chiffres remarquablement élevés de 2013, le niveau des approbations diminue, mais il reste conforme aux objectifs. L'augmentation des signatures en 2014 reflète ce pic des approbations en 2013, les opérations de la BEI passant d'une étape à l'autre. Les résultats respectifs pour 2013 et 2014 s'élèvent à 1,495 milliard d'EUR et 971 millions d'EUR.



Des investissements importants pour la croissance

Dans les pays ACP, les priorités de la BEI concernent le développement des secteurs public et privé, les infrastructures vitales et l'action en faveur du climat, cette dernière jouant un rôle majeur dans les opérations de la Banque. Hormis quelques exceptions, dans les pays ACP, la BEI tend à soutenir des opérations des secteurs public et privé par le biais du mécanisme renouvelable de la Facilité d'investissement, tandis qu'elle consacre des ressources propres à l'appui de projets liés aux infrastructures.

Cette orientation s'inscrit dans le droit fil de la communication publiée par la Commission européenne en juillet 2013 et intitulée « Après 2015 : vers une approche globale et intégrée du financement de l'éradication de la pauvreté et du développement durable », qui propose des principes clés pour le financement de l'éradication de la pauvreté et du développement durable au-delà de 2015. La BEI s'engage à veiller à ce que le soutien au développement soit fourni de façon efficace pour générer des retombées mesurables et durables à long terme. Les opérations de la Banque dans les pays ACP relèvent des objectifs que poursuit l'Union européenne au-delà des frontières de l'UE.

Exception faite des deux signatures en Afrique du Sud, qui ont une valeur cumulée de 175 millions d'EUR et qui portent sur les énergies renouvelables et la distribution d'électricité, ainsi que de l'aide non remboursable au titre du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures de 25 millions d'EUR, la répartition des prêts de la BEI pour l'Afrique subsaharienne, les Caraïbes et le Pacifique (PTOM inclus) est donnée dans le tableau 1 de la page précédente. Le total des investissements dans les pays ACP et les PTOM au titre des prêts complémentaires sur fonds propres et des opérations sous mandat s'élève donc à 925 millions d'EUR en 2014, ce qui représente une augmentation confortable par rapport à 2013 (713 millions d'EUR).

Par le biais de la Facilité d'investissement, la BEI a investi 489 millions d'EUR dans 15 projets à l'appui des microentreprises, des PME et des ETI en Afrique subsaharienne et dans les PTOM. Elle a singulièrement accordé des prêts à des banques locales et régionales,

que ces dernières peuvent alors acheminer jusqu'à leurs clients finals.

En 2014, la Banque a également investi 353 millions d'EUR supplémentaires dans quatre projets liés aux énergies propres, ce qui correspond à environ 38 % du montant total des prêts accordés dans les pays ACP. Les investissements dans les transports, les services d'adduction d'eau et d'assainissement et les soins de santé constituent le solde des transactions de la Banque en 2014.

En 2014, la BEI a également fait son retour au Niger, après plus de dix ans d'absence, ainsi qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, après un quart de siècle.



Développement du
secteur privé



Améliorer l'**accès aux financements**,
en particulier pour les PME et
les microentreprises

Développement des
infrastructures
socioéconomiques



Subvenir à la nécessité
d'**infrastructures**
stratégiques dans des secteurs
comme l'énergie, les transports, l'eau,
l'aménagement urbain, l'éducation et la santé

Atténuation des
changements climatiques et
adaptation à leurs effets



Appuyer l'**action pour le climat**
en soutenant les énergies renouvelables,
l'efficacité énergétique, les transports
durables, l'utilisation durable des
ressources naturelles et la résistance
aux changements climatiques

Intégration régionale



Répondre à un **objectif**
transversal en améliorant les liens
entre les pays partenaires et avec l'UE



En quoi la BEI est-elle différente ?

Premier bailleur de fonds et emprunteur multilatéral au monde, la BEI opère dans environ 160 pays et investit dans des projets qui répondent à ses critères rigoureux en matière de bancabilité, de viabilité, d'incidences sociales et environnementales, de potentiel de création d'emplois et de réduction de la pauvreté.

La BEI change le cours des choses en proposant des conditions de financement que le marché ne peut offrir seul et en soutenant la préparation et la mise en œuvre de projets. La Banque ne finance jamais plus de 50 % du coût global du projet. En revanche, sa présence contribue à mobiliser des investissements supplémentaires d'institutions partenaires ou d'autres parties prenantes.

Son rôle ne se limite pas aux prêts puisqu'il inclut le panachage de ressources, qui consiste par exemple à combiner un prêt de la BEI avec des aides non remboursables de l'UE, et à fournir des conseils. La durée des prêts de la BEI est plus longue que celle généralement disponible pour le financement de projets. Ses disposi-

tifs de prêt sont également suffisamment flexibles pour offrir une solution adaptée à chaque cas. On peut notamment citer, à titre d'exemple, le prêt que la Banque a accordé l'année dernière à l'appui de la modernisation essentielle d'installations hydroélectriques en Guinée, un pays qui a désespérément besoin d'infrastructures de base, mais également l'un des trois États durement touchés par la crise Ebola.

La BEI peut aider ses clients à atténuer les risques de change grâce à des concours en monnaie locale. Les avantages de ces dispositifs bénéficieront à davantage d'entreprises dans les régions ciblées et plus précisément aux sociétés de petite dimension qui ont le plus besoin de ces prêts en monnaie locale. De fait, les prêts

Panachage de prêts et d'aides non remboursables

En sa qualité de banque de l'UE, la BEI joue un rôle de catalyseur et veille à ce que ses aides non remboursables et ses investissements dans le développement soient destinés aux secteurs où ils sont le plus efficaces et à ce qu'ils aient les retombées les plus fortes et les plus durables.

L'utilisation d'instruments de financement innovants permettant de mobiliser des ressources supplémentaires est cruciale pour garantir les résultats à long terme des projets réalisés dans les pays en développement.

Les aides qu'elle accorde lui permettent de contribuer à la solidité économique et financière de projets ayant des retombées environnementales ou sociales importantes, ainsi que de projets réalisés dans les pays les plus pauvres ou les moins développés, ou encore dans les pays dont les infrastructures de base ont été endommagées à la suite d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle.

Une assistance technique est fournie à toutes les étapes du cycle des projets. Sont financés à ce titre des études de préféabilité, la préparation et la mise en œuvre des projets, le renforcement des capacités des intermédiaires financiers et des bénéficiaires, ainsi que la formation du personnel pour relever les normes environnementales, sociales et de gouvernance.

Le panachage de ressources peut ainsi contribuer à l'efficacité et à l'utilisation optimale des ressources disponibles, améliorer la qualité d'un projet et ses incidences à long terme, optimiser le service apporté aux bénéficiaires et promouvoir la coopération entre bailleurs de fonds, en particulier entre donateurs européens.

en monnaie locale représentent un élément important de l'appui que la Banque apporte au secteur privé et s'avèrent essentiels pour faire bouger les choses et obtenir des résultats.

L'Union européenne définit les normes sociales et environnementales les plus strictes. La BEI partage ces valeurs et désire qu'elles s'étendent à l'ensemble du monde.

Sa contribution se distingue des solutions du marché dans trois grands domaines :

- **ressources à long terme adaptées aux besoins des projets** – Cinq indicateurs sont utilisés : allongement de l'échéance par rapport à la durée normale, correspondance avec la durée de vie des actifs, financement en monnaie locale, aides non remboursables et produits innovants ;
- **contribution technique** – Outre les financements qu'elle apporte, la BEI contribue souvent à améliorer les caractéristiques du projet sur les plans économique, social, environnemental, du développement ou encore de la gouvernance d'entreprise ;
- **normes et mobilisation de ressources** – La présence de la BEI apporte une valeur ajoutée à l'opération en ce qu'elle exerce un effet d'entraînement, élève les normes ou mobilise d'autres ressources financières, en particulier auprès de ses partenaires au sein des institutions européennes de financement.

Dans l'esprit du Programme pour le changement de l'UE, la BEI met au point de façon continue des instruments de financement innovants afin de répondre au mieux aux besoins de ses emprunteurs et de remédier aux carences du marché.

À cet égard, le panachage de prêts et d'aides non remboursables est un outil déterminant qui permet à la Banque de contribuer à ce que des projets se concrétisent dans des secteurs ou des pays difficiles où elle n'y parviendrait pas sans cela.

Les aides non remboursables peuvent prendre diverses formes : assistance technique, bonifications d'intérêts, aides à l'investissement ou instruments d'atténuation des risques.

Transparence

La Banque s'engage à conférer à ses activités le plus haut degré de transparence possible. La politique de transparence de la BEI définit comment la Banque divulgue les informations et consulte ses parties prenantes.

En octobre 2013, la BEI a adhéré à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), une initiative à laquelle les multiples parties adhèrent sur une base volontaire et qui définit des lignes directrices pour la publication d'informations relatives au financement de l'aide et du développement, afin de faciliter leur accessibilité, leur utilisation et leur compréhension. La Banque applique les normes de l'IITA à tous ses prêts hors Union européenne, afin de promouvoir la connaissance et la compréhension de ses stratégies, politiques et opérations et de renforcer sa contribution financière et technique.

L'assistance technique est destinée à soutenir la préparation et la réalisation des projets, à renforcer les capacités des emprunteurs et des bénéficiaires finals et à améliorer les normes environnementales, sociales et de gouvernance, l'objectif étant de garantir la viabilité à long terme des projets. Cela s'avère bénéfique pendant tout le cycle du projet et contribue à améliorer la qualité globale. Le fait que le budget qui lui est alloué au titre de la Facilité d'investissement ait atteint 95 millions d'EUR pour la période 2014-2020, contre juste un peu plus de 40 millions d'EUR pour la période précédente, témoigne de la valeur de l'assistance technique de la BEI.

Les bonifications d'intérêts permettent d'accroître la solidité économique et financière de projets qui ont d'importantes retombées environnementales ou sociales, ou de projets d'infrastructure essentiels dans les pays les plus pauvres ou les moins développés, ou encore dans des pays se relevant d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. Des aides à l'investissement et des instruments d'atténuation des risques peuvent également être utilisés pour rendre des projets bancables ou réduire le risque qu'ils présentent.

Cadre de mesure des résultats

La BEI a lancé le Cadre de mesure des résultats (REM) pour renforcer ses capacités d'instruction, de mesure et de compte rendu des résultats et des incidences des opérations qu'elle mène en dehors de l'Union européenne. Le Cadre de mesure des résultats est en place depuis 2012 et améliore l'évaluation ex ante des résultats. Il permet d'harmoniser, dans la mesure du possible, les indicateurs de résultat de la Banque avec ceux d'autres institutions financières internationales afin de simplifier les obligations d'information des clients dans le contexte des opérations de cofinancement.

La Banque collabore à un groupe de travail qui réunit des institutions financières internationales et des institutions européennes de financement du développement dans le but d'harmoniser les indicateurs sectoriels de résultat pour les opérations relevant du secteur privé.

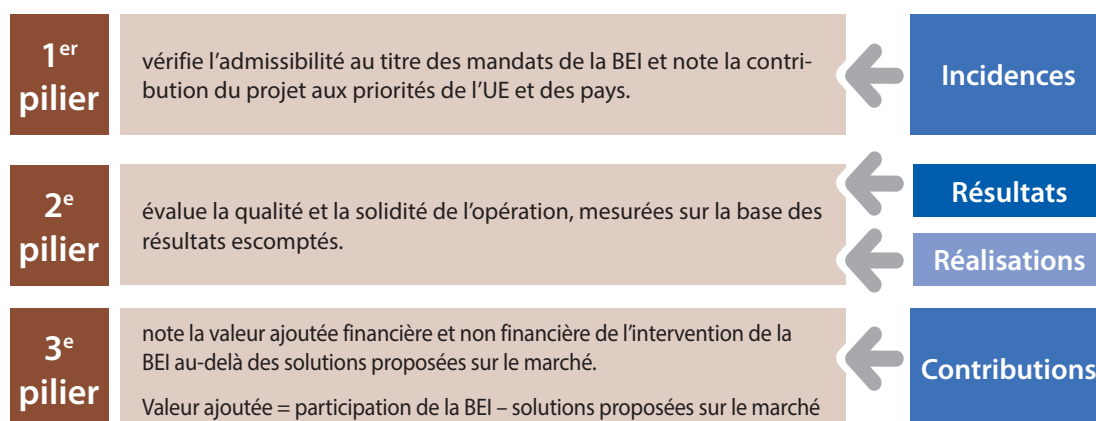
Grâce au Cadre de mesure des résultats, la BEI peut mettre en avant les avantages attendus de chacun des projets réalisés en dehors de l'Union européenne.

Le Cadre de mesure des résultats se base sur trois piliers couvrant trois dimensions des projets qui ne peuvent être comparées. Ces dimensions sont notées séparément et aucune note globale cumulée n'est fournie. Le premier pilier détermine dans quelle mesure le projet correspond au mandat. Le deuxième pilier analyse les

résultats sociaux, économiques et environnementaux escomptés. Le troisième pilier concerne la valeur ajoutée de la BEI et permet de quantifier ce qui a été abordé dans les paragraphes précédents.

Ce Cadre est conçu pour être suffisamment flexible pour tenir compte des différences dans l'environnement socio-économique des régions, pour être adapté à l'évolution future des exigences et pour demeurer utile comme outil d'apprentissage au sein de la Banque. La BEI s'emploiera à améliorer constamment le Cadre de mesure des résultats de ses opérations afin de contribuer plus utilement à l'efficacité de l'action à l'appui du développement, tant en interne que dans ses relations avec ses partenaires européens et internationaux engagés en faveur du développement.

Cadre de mesure des résultats



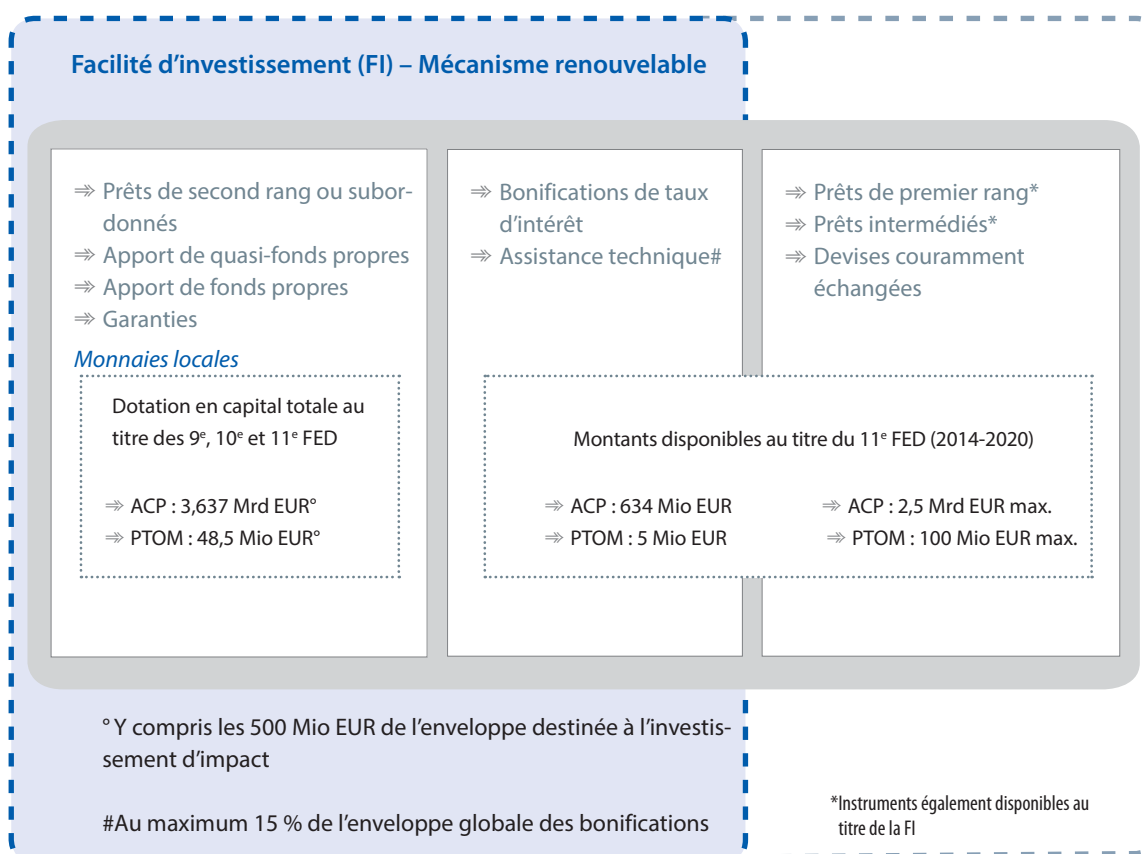
Les priorités de la BEI : comment la Banque finance-t-elle ses projets ?

La BEI met en œuvre un large éventail d'instruments financiers pour appuyer différentes initiatives et opérations par le biais de ses ressources propres et de la Facilité d'investissement.

Fonds gérés par la BEI : l'Accord de partenariat de Cotonou et la Décision d'association d'outre-mer

Fonds européen de développement – FED
(fonds budgétaires des États membres de l'UE)

Ressources propres
de la BEI



2014 : soutien au secteur privé dans les pays ACP

Il est essentiel de soutenir le secteur privé pour aider l'Afrique subsaharienne et les pays des Caraïbes et du Pacifique à développer leurs économies de manière durable. Bon nombre de pays voient leur développement entravé par un secteur financier sous-développé et la BEI a fait de l'appui à ce secteur une priorité, conformément à l'accord de Cotonou.

Cette approche présente plusieurs avantages pour les pays ACP. Les microentreprises et les PME sont des composantes essentielles de l'économie. Pourtant, le secteur financier est souvent mal équipé pour les aider à accéder au crédit. Cela signifie qu'elles ne peuvent se développer, croître et créer de nouveaux emplois et débouchés. À plus grande échelle, cette pénurie de crédit ou de financement paralyse toute l'économie. Ce problème est largement répandu, spécialement en Afrique.

Les contributions réalisées par des entreprises saines et un environnement d'affaires propice à la

croissance économique et au développement, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté, sont autant d'arguments de persuasion et la Commission européenne et certains États membres ont mandaté la BEI pour qu'elle participe au développement du secteur privé à l'extérieur de l'Union européenne.

Il existe indubitablement une propension à l'investissement en Afrique. En 2014, la BEI a signé avec PTA Bank le plus grand programme de prêt au secteur privé qu'elle n'ait jamais conclu, en investissant 80 millions d'EUR dans une initiative évaluée à 160 millions d'EUR.



PTA Bank : soutien aux PME et à d'autres parties prenantes dans toute l'Afrique australe et orientale

La BEI a convenu d'accorder un prêt de 80 millions d'EUR pour le financement d'une initiative d'un montant de 160 millions d'EUR menée avec PTA Bank. Il s'agit de la plus grande opération réalisée par la BEI dans le secteur privé en Afrique subsaharienne. En vertu des dispositions de cette initiative, des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI, comptant de 250 à 3 000 employés) de plusieurs pays d'Afrique australe et orientale seront en mesure d'obtenir des prêts non seulement en monnaie locale, mais également en USD et en EUR.

I l s'agit du premier prêt BEI intermédié qui vise à répondre aux besoins spécifiques des ETI et des PME africaines. Cette initiative arrive au moment opportun. Bien que pour certains des douze pays visés le développement du secteur privé soit plus avancé que pour d'autres, la pénurie de financements pour les entreprises de petite dimension reste un obstacle à la mise en place d'une croissance durable, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté. Entretemps, certains des projets retenus pour être financés au titre de cette ligne de crédit dépassent le périmètre classique de ce que constitue une PME en Afrique subsaharienne, d'où la disponibilité de fonds pour les entreprises de taille intermédiaire.

Les secteurs de l'agroalimentaire, de l'énergie, de la fabrication et des services au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, au Rwanda, au Burundi, en Éthiopie, en Érythrée, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Zambie, aux Seychelles, au Malawi, au Mozambique et à Maurice pourront bénéficier de cette ligne de crédit, ainsi que certaines entreprises égyptiennes.

La BEI complète également son concours par un programme d'assistance technique doté d'une enveloppe d'environ deux millions d'EUR qui permettra à PTA Bank

d'améliorer les compétences d'évaluation de son personnel dans les matières sociales et environnementales, dans le domaine de la sensibilisation aux problèmes posés par le blanchiment d'argent et concernant les incidences économiques des projets financés dans le cadre de ce programme.



Banque de Tahiti : **permettre aux petites entreprises et aux initiatives environnementales de prosperer**

La BEI a accordé un prêt de 14 millions d'EUR à la Banque de Tahiti à l'appui de petites entreprises écologiques en Polynésie française pour lesquelles l'accès au financement peut s'avérer problématique. Ce prêt, divisé en deux lignes de crédit de huit et six millions d'EUR, permettra à des microentreprises de se financer à des taux préférentiels.

Le volet environnemental est ouvert aux entreprises dont les activités sont liées aux énergies renouvelables, au traitement des déchets ou à la protection de l'environnement. L'autre ligne de crédit vise les entreprises comptant dix employés au maximum, qui ont l'ambition de s'étendre et de se développer mais qui estiment que le coût de cette évolution est prohibitif.

La Banque de Tahiti, qui fait office d'intermédiaire, estime que pas moins de 60 petites entreprises de Polynésie française bénéficieront de la ligne de crédit environnementale. Elle pense également que ce chiffre sera presque certainement dépassé. Une multitude de microentreprises pourraient également en bénéficier.



Des risques plus élevés pour des avantages accrus : l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact

La nouvelle enveloppe destinée à l'investissement d'impact (EII), dotée de 500 millions d'EUR, a été lancée concrètement en 2014 et sera mise de plus en plus à contribution dans les années à venir. Ces fonds constituent des ressources supplémentaires au titre du 11^e FED et n'ont aucune incidence sur la manière dont la Facilité d'investissement est utilisée par ailleurs.

Elle permet à la Banque de soutenir des projets particulièrement prometteurs en termes d'impact sur le développement, tout en assumant des risques plus importants. Le premier investissement réalisé par le biais de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact (Novastar Ventures' East Africa Fund) a été signé en 2014, une autre approbation ayant été accordée pour le Currency Exchange Fund (TCX). Le TCX soutient principalement des microentreprises et des PME dans les pays à revenus faibles et moyens par le biais de swaps de devises, permettant ainsi à ces entreprises d'accéder à des financements à long terme et en monnaie locale par d'autres méthodes. La BEI a approuvé une décision visant à participer au TCX en y consacrant une dotation de 40 millions d'EUR.

Conformément aux lignes directrices du Fonds européen de développement et du Programme pour le changement de l'UE, l'EII porte sur deux grandes catégories d'investissements du secteur privé : les projets sociaux ou démographiques et les initiatives environnementales. La première catégorie concerne le chômage, en particulier des ruraux, des femmes et des jeunes, la sécurité alimentaire, l'exclusion sociale et financière, la migration, la reconstruction à l'issue de conflits ou de catastrophes, l'accès à la santé et à l'éducation.

Les défis environnementaux concernent l'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la gestion des forêts, la gestion des déchets, la biodiversité et l'approvisionnement en eau. La BEI a acquis de l'expérience dans tous ces domaines et peut à présent l'associer à des financements au profit de projets présentant des caractéristiques différentes de ceux qu'elle a financés par le passé.

Quatre types d'instruments financiers peuvent bénéficier du soutien de l'EII. Il s'agit des fonds de capital-investissement à impact social, des prêts à des intermédiaires financiers, des instruments facilitant le partage des risques et des financements directs par emprunt et apport de fonds propres.



Premières interventions au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact

Novastar Venture's East Africa Fund est la première opération de la BEI réalisée dans le cadre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact. La Banque a investi huit millions d'EUR dans un fonds d'un montant total d'environ 60 millions d'EUR, qui ciblera des PME et des microentreprises locales en phase de démarrage ayant des difficultés à obtenir des emprunts, notamment parce qu'elles sont nouvelles sur le marché.

Grâce à ce fonds, environ une vingtaine de petites entreprises des secteurs de l'éducation, des soins de santé, des services financiers de base, de l'agroalimentaire et de l'accès à la nourriture et à l'eau pourront bénéficier de fonds propres ou de quasi-fonds propres. En fournissant à ces entreprises les financements qui leur permettront de devenir opérationnelles, ce fonds contribuera à créer des emplois, à réduire la pauvreté et à renforcer la stabilité socioéconomique dans les régions concernées. La population bénéficiera de salaires accrus, de services éducatifs et médicaux plus efficaces, de meilleurs logements et d'un accès facilité à l'énergie et à l'information.

En matière d'impact, le Novastar East Africa Fund entend atteindre au moins deux millions de personnes issues de foyers à bas revenus qui bénéficieront directement ou indirectement des activités des entreprises bénéficiaires ciblées. Il devrait également permettre de créer environ 40 000 nouveaux emplois, dont 25 000 pour les ménages ou les particuliers à bas revenus précités, tandis qu'au moins la moitié de ces emplois directs seront occupés par des femmes.

Ce fonds servira à soutenir des entreprises en phase de démarrage dirigées par des hommes d'affaires qui ont la capacité et l'ambition de transformer des marchés de consommation à faibles revenus en répondant à la demande effective de produits et services de base avec des modèles commerciaux innovants.



À titre d'exemple, le fonds Novastar soutient la création et l'expansion d'un réseau d'écoles primaires abordables dans les régions les plus pauvres (Bridge Academy). De ce fait, il devrait non seulement rendre l'enseignement primaire général plus accessible, mais également contribuer à promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, puisque 65 % des enseignants et la moitié des dirigeants d'établissements sont des femmes.

Le fonds Novastar vise également m-Farm, une entreprise créée par trois Kényanes qui entendent mettre en place une bourse de produits de base accessible par SMS pour les petits exploitants agricoles, ainsi qu'une société fournissant des services de toilette et connexes aux microentreprises locales. Ce dernier projet devrait contribuer à améliorer les installations et conditions sanitaires pour un grand nombre d'habitants de bidonvilles, tout en améliorant la viabilité

environnementale en transformant les déchets en engrais organique pour les exploitations agricoles.

Les fonds d'impact social comme Novastar ne sont pas conçus pour maximiser le rendement financier, mais plutôt les retombées sociales. Bien qu'ils visent un rendement financier positif, ils sont exposés à des risques plus importants que les fonds classiques. L'investissement de huit millions d'EUR de la BEI dans le fonds Novastar au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact représente un financement essentiel d'absorption des risques, qui permettra aux entrepreneurs de disposer des moyens financiers nécessaires pour apporter des solutions innovantes aux problèmes qui pèsent sur les populations les plus pauvres. En 2011 déjà, la BEI a été la première grande institution financière à aider Novastar à concevoir et structurer ce fonds et l'appui de la Banque a eu un effet catalyseur important sur d'autres investisseurs.



2014 : les projets liés aux infrastructures

De nombreux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont besoin d'infrastructures de base. La BEI continuera à investir dans ces vecteurs indispensables au développement économique.



Il est impossible pour un pays de développer son économie sans disposer d'infrastructures adéquates. La BEI appuie la réalisation de projets solides dans les domaines de la production et de la fourniture d'électricité, des télécommunications, de l'eau et de l'assainissement, des transports, de la santé et de l'enseignement.

In fine, elle entend promouvoir la croissance durable, la création d'emplois et l'intégration régionale dans toute l'Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes et, bien que leur dissémination géographique soit problématique, dans les pays insulaires du Pacifique. En Afrique, ces projets sont liés au plan d'action prioritaire du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

Les exigences diffèrent en fonction des pays, mais l'Afrique possédant des ressources naturelles abondantes, il convient de se concentrer sur les énergies renouvelables. Et cela se justifie dans tous les pays ACP. Il est généralement admis que les émissions de polluants sont indubitablement responsables des changements climatiques que nous connaissons. Bon nombre des endroits les plus vulnérables aux effets des changements climatiques se situent dans les pays ACP.

La Banque possède une longue expérience du soutien aux énergies renouvelables dans le monde entier et fait figure de partenaire fiable et compétent pour l'élaboration de nouveaux dispositifs propres contribuant à la diversification et au développement des économies.

Appui à la fourniture d'énergie propre essentielle au Burundi

Au Burundi, l'accès à l'électricité pose d'énormes problèmes. Actuellement, environ 4 % seulement de la population du pays dispose d'électricité ; une situation jugée inacceptable par les autorités qui voudraient que ce chiffre atteigne 35 % d'ici à 2030.

La BEI a prêté 70 millions d'EUR au Burundi pour financer deux centrales hydroélectriques, à Jiji et à Mulembwe, qui, ensemble, produiront de l'électricité pour environ 130 500 personnes dans le pays. Ces deux composantes, Jiji et Mulembwe, mises en œuvre dans le cadre d'un seul projet, représentent l'un des plus grands investissements jamais réalisés dans les infrastructures au Burundi. Elles contribueront également à réduire les émissions de CO₂ de quelque 177 000 tonnes et participeront à la création de nouveaux emplois.

Lors de sa visite à la BEI, Tabu Abdallah Manirakiza, le ministre burundais des finances, a déclaré que son pays avait « déployé d'importants efforts pour arriver à la situation actuelle et qu'il devait continuer sur cette voie ». Les centrales de Jiji et Mulembwe ne sont pas seulement importantes pour ce qu'elles vont produire, mais également pour ce qu'elles vont représenter. Une fois ces installations opérationnelles (leur construction devrait commencer à la fin de 2015), le Burundi prendra conscience de l'évolution potentielle favorisée par un accès amélioré aux énergies renouvelables et l'ensemble du pays bénéficiera de cette première grande étape.



Parc éolien du lac Turkana : anatomie d'une opération récompensée par un prix

Il s'agit d'un projet emblématique et important à de nombreux égards. Il a été récompensé par le prix Project Finance International (PFI) et désigné meilleur projet d'Afrique dans le secteur des énergies renouvelables. Ce projet est évalué à 623 millions d'EUR, ce qui en fait la plus importante opération en PPP de l'histoire du Kenya, ainsi que le plus grand investissement privé du pays. La BEI y a contribué par le biais d'un prêt de 200 millions d'EUR, ce qui constitue un exemple type de panachage. La Banque s'est montrée suffisamment confiante pour soutenir le projet avec des ressources propres et un appui de la Facilité d'investissement.

A ces tranches d'investissement s'est ajoutée une enveloppe de 25 millions d'EUR supplémentaires du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures, ce qui a raffermi la confiance à l'égard du projet du lac Turkana et qui a également contribué à sa réalisation concrète en comblant une pénurie de financements qui menaçait d'engendrer de nouveaux retards.

Une fois terminé (probablement en 2017), le parc éolien de 365 turbines, installé à proximité des eaux couleur jade du lac Turkana, produira 310 MW d'électricité grâce à des conditions de production d'électricité éolienne presque parfaites. Cela représentera 20 % de la capacité installée du Kenya. Ce parc éolien contribuera à réduire les émissions de CO₂ de 16 millions de tonnes au cours de sa durée de vie (20 ans). Il favorisera un



essor stable du réseau national kényan et permettra à des milliers et des milliers d'habitants du pays d'accéder à l'électricité. Il s'agira du plus grand parc éolien d'Afrique subsaharienne.

Ce projet a débuté modestement, ayant d'abord germé dans l'esprit d'un agriculteur, Willem Dolleman, qui campait dans la région en 2004 et qui a vu sa tente emportée par le vent. Maintenant que l'opération peut avancer, elle présente d'autres avantages. Le projet de parc éolien du lac Turkana engendrera la création d'environ 2 800 emplois pendant sa phase de construction, la grande majorité étant occupée par la population locale. Des routes seront construites pour relier le nord du Kenya au reste du pays et l'électricité disponible autour du lac lui-même contribuera à révolutionner la vie des habitants de la région. Les pêcheurs seront en mesure de congeler leurs prises et grâce aux routes précitées, ils pourront les transporter jusqu'à Nairobi, la capitale du Kenya.

L'électricité sera beaucoup moins onéreuse que celle produite par des générateurs, sans oublier que sa distribution sera plus stable. Cela permettra aux Kényans de vivre et de travailler avec moins de frais et davantage de tranquillité d'esprit, stimulant ainsi l'activité des petites entreprises et des artisans.

La région qui entoure le lac Turkana est vaste, désolée et parfaite pour la production d'électricité éolienne à grande échelle. La production potentielle dans cette zone pourrait atteindre 40 000 MW. Le Kenya pourrait alors exporter de l'énergie propre dans les pays voisins, contribuant ainsi à la fois à son propre développement et au leur et favorisant une amélioration de la qualité de vie pour des millions de personnes dans toute l'Afrique subsaharienne. Les opportunités existent vraiment.



Des investissements essentiels en Guinée, un pays touché par le virus Ebola

En 2014, la Banque a investi 60 millions d'EUR en République de Guinée, un pays touché par le virus Ebola. Il s'agit de la première opération de la BEI dans ce pays d'Afrique occidentale depuis la modernisation du port de Conakry en 2003.

La pauvreté est généralisée en République de Guinée, un pays d'Afrique de l'Ouest de onze millions d'habitants. Le PIB par habitant s'élève à 606 USD par an. C'est le résultat d'une économie sous-développée, qui manque de diversité, conséquence d'un manque d'infrastructures de base nécessaires, ainsi que d'une instabilité politique importante qui a amené l'Union européenne à imposer des sanctions à ce pays depuis 2008 jusqu'au début de cette année.

Cela dit, le pays ne manque pas de ressources naturelles et renouvelables et c'est justement ce domaine que l'investissement de la BEI contribuera à développer afin d'établir les bases d'un avenir plus brillant. La Banque a prêté 60 millions d'EUR en faveur d'un projet d'un montant total de 161 millions d'EUR visant à rénover quatre centrales hydroélectriques en Guinée, situées à Grandes Chutes, Donkea, Baneah et Garafiri. Ce prêt est le premier que la BEI accorde en Guinée en plus de 10 ans.

Grâce à ces travaux de modernisation, la capacité de production d'électricité passera de 75 à 122 MW, ce qui permettra à la Guinée de remplacer une centrale au diesel de 50 MW qui est utilisée en cas d'urgence, mais qui est également polluante et coûteuse à l'exploitation. La capacité de production supplémentaire permettra de réduire les émissions de CO₂ de 122 000 tonnes par an par rapport aux autres sources.

Deux postes électriques situés à Sonfonia et Kipe ainsi que 328 km du réseau de distribution d'électricité de Conakry seront rénovés et agrandis. Ces aménagements sont indispensables et opportuns. L'approvisionnement actuel est inégal et insuffisant dans tout le pays, ce qui entrave son développement. On procédera également à l'installation de 130 000 raccor-

dements électriques, dont un certain nombre seront nouveaux tandis que d'autres remplaceront des raccords illicites.

La Guinée est actuellement confrontée à la crise Ebola. La maladie a infecté plus de 3 500 personnes et causé 2 377 décès. L'épidémie de fièvre hémorragique Ebola n'est toujours pas contenue, mais il est essentiel que la communauté internationale n'abandonne pas la région. La BEI est disposée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour apporter son aide dès à présent et soutenir la reprise économique au cours des années à venir.

La situation sanitaire pouvant retarder la modernisation prévue des centrales hydroélectriques, la Banque a prolongé la période de disponibilité des fonds. Il est essentiel que la République de Guinée puisse définir ses propres priorités. La BEI s'emploie à l'aider dans cette démarche.



Diversification du bouquet énergétique en Afrique du Sud

En tant que pays très développé mais toujours émergent en Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud a d'énormes besoins en énergie, tout en disposant de vastes ressources renouvelables, en particulier d'origine solaire. La demande d'énergie est élevée dans le pays, ce qui est compréhensible, et la BEI contribue à hauteur de 175 millions d'EUR au financement de deux centrales solaires à concentration, situées dans la région du Cap-du-Nord, inondée de soleil.

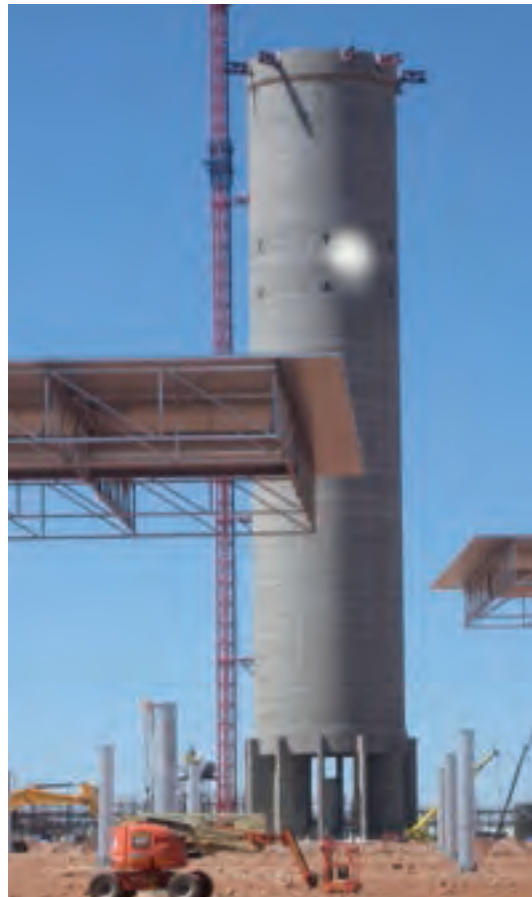
Les centrales de Ka Xu et Eskom produisent chacune 100 MW d'électricité. Elles sont toutes deux innovantes et utilisent de grands miroirs pour concentrer l'énergie thermique et produire de la vapeur qui fait tourner une turbine. Cette méthode est similaire à celle utilisée pour produire de l'électricité dans les centrales classiques. Naturellement, l'énorme différence réside dans le fait qu'il n'est pas nécessaire de brûler du charbon, du pétrole ou du gaz pour obtenir le même résultat. Bien au contraire, la ressource la plus abondante et gratuite de la province du Cap-du-Nord, le rayonnement du soleil, est amplement suffisante.

La Banque a investi 75 millions d'EUR dans la centrale d'Eskom et 210 millions d'EUR dans celle de Ka Xu, en deux tranches de 110 et 100 millions d'EUR, signées respectivement en 2013 et en 2014.

Ces projets favoriseront la diversification du bouquet énergétique de l'Afrique du Sud et aideront à renforcer la sûreté de l'approvisionnement, ce qui n'est pas toujours chose facile dans ce pays. Ils contribueront également à créer des emplois locaux dans la province du Cap-du-Nord et, ensemble, ils fourniront suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins d'environ 273 500 foyers du pays.

En outre, les centrales d'Eskom et de Ka Xu permettront de réduire les émissions de CO₂ de 329 000 et de 263 000 tonnes par an, respectivement. L'Afrique du Sud dépend dans une large mesure des combustibles fossiles, mais elle s'est engagée à générer 15 % de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici à 2030.

Des projets comme les centrales solaires à concentration de Ka Xu et Eskom lui permettront d'atteindre cet objectif.



Des plateformes de transport au service de l'intégration régionale

L'amélioration des réseaux de transport est l'une des pierres angulaires du développement économique et régional.

Les réseaux routiers modernisés facilitent le déplacement des biens et des services et il en va de même pour les corridors de transport aérien et les aéroports fonctionnels et performants. Le fait de promouvoir des transports simplifiés et plus

fiables entre les pays et de faciliter l'accès aux aéroports et aux ports maritimes contribue à améliorer les échanges commerciaux et l'intégration régionale. La BEI soutient le développement durable dans ces domaines.



Amélioration de la sécurité et de la fiabilité aériennes au Liberia et au Mozambique

La BEI possède une longue expérience en matière d'investissements dans les installations aéroportuaires du monde entier, et l'Afrique ne fait pas exception. Au cours de l'année écoulée, elle a signé des accords à l'appui de la modernisation d'équipements côté piste de l'aéroport international Roberts de Monrovia, au Liberia, ainsi que de l'aéroport de Maputo, au Mozambique, ce dernier investissement étant réalisé dans le cadre de l'Initiative de délégation réciproque.

Conformément à la stratégie de réduction de la pauvreté adoptée par les autorités libériennes, dont l'un des quatre piliers est la rénovation des infrastructures, notamment dans le secteur des transports, les travaux permettront de remettre en état 200 000 m² de pistes et de voies de circulation, de moderniser le système de drainage, de remplacer le système de balisage lumineux de l'aéroport et d'installer de nouveaux équipements sécurisés d'accueil des voyageurs et des marchandises. Le projet contribuera non seulement à assurer l'exploitation des aéronefs en toute sécurité, mais également à réduire de 90 % le temps consacré à l'entretien. La BEI investit 20 millions d'EUR pour le financement de ces travaux, qui profiteront également à la région dans son ensemble.

Cet aéroport est depuis longtemps une plateforme essentielle en Afrique de l'Ouest et la réparation des dommages causés par la négligence et la guerre civile lui permettra de remplir son rôle à nouveau. La BEI s'est engagée à aider le Liberia, frappé par le virus Ebola, sur la voie du développement et de la connectivité à long terme et elle restera active dans ce pays.

Ces dernières années, le Mozambique a connu une croissance économique impressionnante, mais l'aéroport qui dessert la capitale, Maputo, nécessite des travaux de modernisation pour se conformer aux normes internationales. La Banque a accordé un prêt de 20 millions d'EUR, aux côtés de l'AfD, le bailleur de fonds chef de file dans le cadre de l'Initiative de délégation



gation réciproque, qui servira à financer des travaux de modernisation côté piste.

Cette modernisation est devenue cruciale, l'aéroport ne répondant tout simplement plus aux normes, ce qui empêchera tout développement et croissance futurs, à moins que de nouvelles mesures ne soient prises. Dans le cadre de ce nouveau plan d'investissement, les revêtements et systèmes d'éclairage côté piste seront entièrement remis à niveau, ce qui contribuera à renforcer la sécurité et à améliorer l'attrait de l'aéroport de Maputo en tant que plateforme aérienne, grâce à sa conformité avec les normes internationales. Le mauvais état actuel des installations côté piste est dû en partie à un manque d'entretien. Le programme d'investissement comprend également un volet d'assistance technique qui contribuera à résoudre ce problème et à garantir un fonctionnement plus performant de l'aéroport ainsi modernisé.

L'eau, c'est la vie

La population d'Afrique subsaharienne est de plus en plus urbanisée. C'est la conséquence inévitable de la migration économique, mais cette évolution pèse également sur les ressources urbaines et les infrastructures municipales.

Les systèmes d'adduction d'eau appropriés constituent un élément de base nécessaire au bien-être, mais il arrive trop souvent que des habitants de villes d'Afrique subsaharienne ne puissent accéder à de l'eau potable saine. Au cours des années, la BEI a investi dans plusieurs projets réalisés dans ce secteur, notamment axés sur les zones urbaines qui entourent le lac Victoria. En 2014, la Banque a financé la modernisation de services d'adduction d'eau au Niger, un pays pauvre qui a besoin d'investissements dans les infrastructures pour se développer.

L'eau au Niger : un élément du plan directeur

Le premier prêt que la Banque a accordé à l'appui du secteur de l'eau au Niger a été signé en 2014. Ce projet d'un montant de 60 millions d'EUR permettra à 200 000 personnes supplémentaires vivant aux alentours de Niamey, la capitale, d'accéder à de l'eau potable saine.

La population de la capitale nigérienne augmente d'environ 4 % par an. La demande d'eau, quant à elle, croît de 7 % par an. « Ce programme d'investissement nous permettra, à la fois, de répondre aux besoins de la population au cours des années à venir et de raccorder 200 000 personnes supplémentaires au réseau », a déclaré Amadou Boubacar Cissé, ministre d'État du Niger. Le ministre a officiellement signé le prêt BEI de 21 millions d'EUR dans le cadre d'un projet de 60 millions d'EUR qui sera mis en œuvre par la compagnie nationale des eaux, la Société de patrimoine des eaux du Niger (SPEN).

Les investissements qui améliorent l'accès à l'eau potable dans le Sahel sont primordiaux. Ce nouveau projet marque le premier soutien de la Banque

aux investissements dans le secteur de l'eau au Niger et c'est aussi la plus importante intervention de la BEI dans le pays à ce jour. Cette nouvelle initiative va profiter à des foyers dans toute la capitale, Niamey, et permettra aux installations d'assainissement existantes de satisfaire la demande en eau durant la saison sèche.

Les installations d'assainissement existantes seront agrandies et modernisées afin de permettre la production de 40 000 m³ supplémentaires d'eau propre par jour. Les nouvelles canalisations qui seront installées alimenteront les foyers situés dans la banlieue de la capitale.



Avec un PIB par habitant de 420 USD (2013) par an, le Niger figure parmi les pays les plus pauvres au monde, mais il enregistre une croissance de 5 % à 7 % par an. « De toute évidence, l'eau est un secteur essentiel pour un pays en développement comme le nôtre », a ajouté le ministre. « Nous investissons dans ce secteur et nous avons élaboré un plan directeur à cet effet. La BEI nous aide à le mettre en œuvre en fournissant une assistance technique. »

Environ 67 % de la population de Niamey est raccordée au réseau de distribution d'eau. Une fois que les

travaux liés à ce projet seront terminés, ce chiffre atteindra 76 %. Ce constat est encourageant et M. Amadou Boubacar Cissé ne souhaite pas en rester là.

« Nous avons examiné et déterminé d'autres secteurs possibles dans lesquels nous pouvons collaborer. Citons le secteur ferroviaire, le système de transport en général, l'accès aux financements pour nos petites entreprises. J'espère que ce n'est que le début d'une relation durable entre la BEI et le Niger », a-t-il déclaré en souriant.



Modernisation des installations de santé en Nouvelle-Calédonie

La Banque a accordé un prêt de 20 millions d'EUR pour le financement du complexe Médipôle en Nouvelle-Calédonie, un centre hospitalier qui bénéficiera non seulement à la population de la capitale, Nouméa, mais également à une multitude d'autres habitants. Ce projet de nouvel hôpital engendra la création de plusieurs centaines d'emplois au cours de la phase de construction qui durera cinq ans et il contribuera à accroître et améliorer la fourniture de soins de santé sur l'île de Nouvelle-Calédonie.

En plus d'être doté des équipements les plus modernes, l'hôpital affichera une efficacité énergétique environ 40 % supérieure à celle d'un nouveau

bâtiment de taille équivalente, ce qui engendra une économie en matière de coûts énergétiques et les moyens ainsi épargnés pourront être réutilisés à d'autres fins.

À terme, Médipôle remplacera le Centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie (CHT). Il s'étend sur quatre bâtiments et compte 462 lits (434 pour les patients hospitalisés et 28 pour les soins ambulatoires). Dès son ouverture, le nouveau complexe comptera 477 lits pour les patients hospitalisés et 51 pour les soins ambulatoires, pour un total de 528 lits. Une fois que le centre Médipôle sera terminé, il aura une capacité totale de 645 lits. Combiné aux installations modernisées, il permettra de traiter davantage d'habitants de Nouvelle-Calédonie et de le faire plus efficacement, au bénéfice de tous.

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures : **catalyseur d'investissements pour de réelles avancées**

Créé en 2007, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) a été mis en place par la Commission européenne et un groupe de 12 États membres de l'UE. Il est géré par la BEI. Son objectif principal est de promouvoir l'investissement dans les infrastructures en Afrique subsaharienne via des aides non remboursables associées à des investissements à long terme réalisés par des institutions de financement du développement.

De cette façon, le FFUEAI aide à mobiliser des financements supplémentaires à l'appui de projets, contribuant ainsi à renforcer l'accès aux services liés à l'énergie, aux transports, à l'eau et aux télécommunications pour ceux qui en ont le plus besoin. Ces projets contribuent à réduire la pauvreté et favorisent une croissance économique durable.

Les financements du FFUEAI sont disponibles au titre de deux enveloppes d'aides non remboursables : l'enveloppe régionale de 469,4 millions d'EUR sert à financer des projets présentant des incidences et des avantages tangibles au niveau régional, tandis que l'enveloppe Énergie durable pour tous (SE4All) de 330 millions d'EUR est destinée à soutenir des projets énergétiques locaux, régionaux et nationaux, conformément aux objectifs de l'initiative SE4All.

Ces financements doivent assurer l'accès universel à des services énergétiques modernes, abordables et durables, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau mondial et multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. L'ambition est de réaliser ces objectifs d'ici à 2030.

Le FFUEAI mobilise des aides non remboursables à l'appui de services d'assistance technique, de bonifications d'intérêts, d'aides à l'investissement et d'instruments financiers, comme les dispositifs basés sur le partage des risques, et 1 EUR alloué à ce titre devrait mobiliser au total 13,50 EUR d'investissement dans un projet. Comme c'est le cas pour le parc éolien du lac Turkana, pour ne citer qu'un exemple, le FFUEAI peut faire la différence dans la concrétisation d'un projet et pour l'étape suivante de son développement.





Partenariats européens et internationaux en matière de développement

Acteur de premier plan en matière de développement international, la BEI contribue à la réalisation des objectifs et stratégies de l'Union européenne dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique grâce à ses relations étroites et de longue date avec l'UE, ses États membres et de nombreuses entreprises européennes.

Les entreprises européennes

Présente en Afrique depuis plus de 50 ans, la BEI est bien placée pour aider les entreprises européennes qui désirent investir sur le marché africain, ainsi que dans les Caraïbes et le Pacifique. Riches en ressources naturelles et en énergies renouvelables, affichant une démographie favorable, ces régions n'attendent plus que le progrès. L'Afrique a notamment faim d'investissements et la BEI suscite, à cet égard, une prise de conscience dans toute l'Union européenne.

La Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

En sa qualité d'institution européenne, la BEI collabore avec la Commission européenne et le Service euro-

péen pour l'action extérieure afin de promouvoir les politiques de développement de l'UE à l'étranger. La Banque continuera de jouer un rôle important dans les travaux de programmation actuellement en cours pour les pays et régions ACP et contribuera à la mise en œuvre du *Programme pour le changement et de la nouvelle stratégie de la Commission pour le développement du secteur privé*.

Programmation du 11^e FED : en particulier, s'agissant des enveloppes régionales destinées au financement des infrastructures, la Banque se tient prête à apporter sa contribution technique au mécanisme de gouvernance qu'il est prévu de mettre en place au niveau régional.

Programmation conjointe : la Banque participe de plus en plus à ce processus, dans les pays concernés, et contribuera aux discussions sur l'élaboration et la mise



en œuvre des orientations relatives à la programmation conjointe, actuellement en cours de préparation.

La BEI entend jouer un rôle plus actif dans le dialogue de l'UE avec les comités économiques régionaux et les pays de la région ACP concernant les politiques sectorielles et les questions de réglementation économique et financière.

Les institutions financières bilatérales et les institutions de financement du développement européennes et internationales

Les banques nationales et régionales de développement entendent mobiliser des financements à long terme, parallèlement au Groupe BEI et à d'autres institutions de financement du développement (IFD) et institutions financières internationales (IFI).

Un bon exemple de cette coopération stratégique est la participation régulière de la BEI à la réunion du groupe de travail sur le financement des PME réunissant des IFD et des IFI. L'objectif est de permettre une réalisation plus efficace des projets par l'harmonisation des normes et de la documentation juridique. La BEI prendra part, en 2015, à la réunion annuelle du comité de pilotage et du groupe de travail.

L'Initiative de délégation réciproque

Pour accroître l'efficacité de la coopération au développement, la BEI, en sa qualité de partenaire au titre de l'Initiative de délégation réciproque (IDR), unit ses efforts

à ceux de l'Agence française de développement (AfD) et de la banque allemande de développement, la KfW.

Cette initiative permet aux promoteurs de projets d'investissement réalisés dans des pays partenaires de l'UE et cofinancés par les trois institutions de développement de bénéficier d'une capacité de financement accrue grâce à une répartition structurée du travail.

Dans les pays ACP, depuis la fin de la phase pilote, neuf opérations nouvelles sont menées au titre de l'IDR. La BEI agit en qualité de bailleur de fonds principal pour trois d'entre elles. Les projets concernés contribuent à l'expansion des infrastructures publiques dans des domaines essentiels pour le développement économique et social.

Six de ces projets relèvent du secteur de l'eau et de l'assainissement comme, par exemple, les deux projets situés dans la région du lac Victoria, à Mwanza, en Tanzanie et à Kisumu, au Kenya, qui complètent des investissements similaires réalisés à Kampala, en Ouganda, dans le cadre de la phase pilote de l'IDR. Deux autres projets portent sur la modernisation d'aéroports et sur des infrastructures électriques, un autre encore a pour objet la rénovation d'un hôpital.

L'initiative « Une énergie durable pour tous » (SE4All)

L'initiative SE4All : plusieurs guichets ont été mis en place pour soutenir l'initiative SE4All en Afrique subsaharienne, via trois mécanismes qui bénéficient de la réaffectation de ressources du FED :

le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI), avec une enveloppe de 330 millions d'EUR pour l'initiative SE4All ;





une enveloppe supplémentaire de 20 millions d'EUR pour le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (*Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund – GEEREF*), pour lui permettre de cibler les projets de petite dimension relatifs à l'énergie en Afrique ;

un **mécanisme pour le développement du secteur privé mis en place par l'UE et les IEFD**, dans le cadre duquel la Commission européenne apporte une garantie au prorata à l'appui d'investissements privés dans le secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne, présentant un degré de risque plus élevé et admissibles au titre de l'initiative SE4All. La Banque a signé, en août 2014, les accords relatifs à la mise en œuvre de ce mécanisme (doté de 45 millions d'EUR), accompagné d'une enveloppe de 5 millions d'EUR destinée à l'assistance technique.

La BEI met par ailleurs au point plusieurs instruments de financement innovants (ci-après) conçus pour combler des lacunes spécifiques sur les marchés de l'énergie et faciliter l'investissement du secteur privé afin d'atteindre les objectifs de l'initiative SE4All.

Le **Fonds de garantie en faveur de l'énergie en Afrique**, conçu pour pallier le manque de produits adéquats d'atténuation des risques, permettra de mobiliser, par effet de levier, des compétences dans le domaine des assurances et de la réassurance ainsi que dans le secteur bancaire pour des projets admissibles relatifs à l'énergie en Afrique.

Le **Mécanisme en faveur d'une énergie durable dans les pays ACP**, dont l'objectif est d'octroyer des garanties et des concours financiers avec partage des risques à des intermédiaires financiers choisis pour mobiliser des prêts à l'appui de petits projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, devrait être approuvé d'ici à la mi-2015.

La BEI a accepté d'assurer, pour le compte de l'UE, la gestion du mécanisme UE-IEFD consacré au développement du secteur privé, dans le cadre de son engagement à soutenir l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4All). Ce mécanisme comprend une enveloppe de 45 millions d'EUR destinée à l'apport de garanties, et une autre de 5 millions d'EUR pour des activités d'assistance

technique à l'appui de projets présentant des risques élevés réalisés par les IEFD au titre du programme European Financing Partnership (EFP) et du mécanisme Interact Climate Change Facility (ICCF).

IEFD (European Financing Partners et Interact Climate Change Facility)

Sur le plan opérationnel, la BEI et les autres IEFD collaborent à des financements conjoints chaque fois que cela se justifie, mais surtout dans le cadre de deux initiatives :

i) l'initiative European Financing Partners (EFP) : à la fin décembre 2014, sur la contribution totale de la FI, qui s'élevait à 490 millions d'EUR pour les EFP I à V, et compte tenu des annulations, un montant total de 247 millions d'EUR était engagé sur 32 projets ;

ii) l'Interact Climate Change Facility (ICCF), un fonds de 461 millions d'EUR contribuant à la lutte contre les changements climatiques, lancé en 2011, avec un engagement de 50 millions d'EUR au titre de la FI et qui repose sur le concept des EFP, avec également une participation de l'AfD. Au 31 décembre 2014, 16 projets d'une valeur totale de 302,4 millions d'EUR étaient approuvés, dont six seulement dans des pays ACP. La BEI a contribué au financement d'un projet au Ghana, accordant un prêt de 40 millions d'USD pour la conversion d'une centrale électrique à cycle simple de 220 MW en centrale à cycle combiné moyennant l'ajout d'une turbine à vapeur de 110 MW.

Le **Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures** encourage le financement de programmes d'équipement qui favorisent la connectivité et l'intégration régionale sur le continent africain. Il vise à soutenir des synergies entre les agences européennes de développement au bénéfice de l'Afrique et à mobiliser davantage de fonds en combinant les aides non remboursables de la Commission européenne et des États membres de l'UE avec des prêts à long terme accordés par des bailleurs de fonds admissibles.

Le **Mécanisme pour une énergie durable** est un dispositif destiné à contribuer plus efficacement à la mise en œuvre d'objectifs prioritaires de l'Union européenne dans les secteurs des énergies durables et de la sûreté de

l'approvisionnement en énergie, par le biais du financement de projets réalisés dans des pays voisins, des pays ACP, en Afrique du Sud, en Amérique latine et en Asie.

Le **Mécanisme pour le développement du secteur privé mis en place par l'UE et les IEFD** apporte, sur les ressources du 10^e Fonds européen de développement, des garanties (pour un montant maximum de 45 millions d'EUR) et une assistance technique (pour un montant maximum de 5 millions d'EUR) à l'appui de projets d'investissement d'entités privées dans le secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne, admissibles au titre de l'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4All).



Résultats du portefeuille de la FI (comme fonds renouvelable)

Compte de résultat

Pour l'exercice 2014, la Facilité d'investissement enregistre une perte nette de 46,7 millions d'EUR, contre un excédent net de 0,5 million d'EUR pour l'exercice précédent. Cette diminution importante du résultat annuel de la Facilité d'investissement est principalement due aux postes de résultat ci-dessous.

Les pertes de valeur sur le portefeuille de prêts, nettes de reprises, ont considérablement augmenté la perte nette de 75,8 millions d'EUR, par rapport à une perte de 27,3 millions d'EUR en 2013. En 2014, 79,2 millions d'EUR de dépréciations supplémentaires ont été enregistrés, tandis que 3,4 millions d'EUR de dépréciations antérieures ont fait l'objet d'une reprise en raison, pour l'essentiel, de l'amélioration de la situation des projets sous-jacents. La dépréciation des apports en fonds propres a diminué de 23 %, passant de -8,2 millions d'EUR en 2013 à -6,3 millions d'EUR en 2014. Le niveau actuel de provisionnement des opérations de financement (prêts et fonds propres) correspond à 9 % du portefeuille des encours. En 2013, ce chiffre s'établissait à 6 %.

Les revenus de commissions ont fortement diminué entre 2013 et 2014 et sont passés de 2,7 millions d'EUR à 1,2 million d'EUR. Cette chute de 56 % est principalement due à une réduction des commissions perçues pour remboursement anticipé.

Le résultat de change net a enregistré une amélioration importante de 97 %, puisqu'il est passé d'une perte nette de 6,9 millions d'EUR à 0,2 million d'EUR.

Les gains nets réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente ont augmenté de 53 %, en passant de 5,3 millions d'EUR à 8,1 millions d'EUR. Cette hausse tient à une augmentation des dividendes reçus en 2014, qui s'élevaient à 4,9 millions d'EUR, contre 2,6 millions d'EUR en 2013, en plus des gains réalisés sur les ventes qui sont passés de 2,7 millions d'EUR en 2013 à 3,2 millions d'EUR en 2014.

La juste valeur des instruments financiers dérivés représentant des contrats de swaps a fortement diminué pour passer d'un gain net de 4,4 millions d'EUR en 2013 à une perte nette de 11,7 millions d'EUR en 2014. Cette baisse est imputable, pour l'essentiel, au nombre croissant de contrats d'échange de devises à court terme et à l'augmentation de leurs montants notionnels, ainsi qu'à l'appréciation du dollar américain intervenue en 2014.

Les intérêts et produits assimilés ont gagné 11 % depuis 2013 et sont passés de 69,6 millions d'EUR à 77,2 millions d'EUR, sous l'effet de l'augmentation du portefeuille de prêts.

Pour 2014, les charges administratives nettes s'élevaient à 38,1 millions d'EUR, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport aux 37,9 millions d'EUR de 2013.

Bilan

Le total des fonds propres s'est accru, passant de 1,8847 milliard d'EUR en 2013 à 2,3116 milliards d'EUR en 2014. Les contributions des États membres ont augmenté de 395,7 millions d'EUR pour atteindre 2,057 milliards d'EUR. Les bénéfices non distribués se montent à 98,5 millions d'EUR pour 2014, contre 145,2 millions d'EUR en 2013. Enfin, la réserve de juste valeur affiche un solde en fin d'exercice 2014 de 156,1 millions d'EUR, contre 78,2 millions d'EUR en 2013.

L'activité financière de la Banque se développant, son portefeuille de prêts a augmenté de 109,7 millions d'EUR pour atteindre 1,3319 milliard d'EUR. Cela représente un taux de croissance global de 9 % et constitue, avec 55 %, le poste le plus important de l'actif.

Les liquidités et équivalents ont diminué de 9 % et sont passés de 599,5 millions d'EUR en 2013 à 545,4 millions d'EUR en 2014.

Les fonds propres et investissements en fonds propres ont augmenté de 22 % et sont passés de 331,7 millions d'EUR en 2013 à 403,1 millions d'EUR en 2014.

En ce qui concerne le passif, la dette envers les tiers est le poste le plus important, avec 68,8 millions d'EUR. Ce montant est très inférieur à celui de 2013, à savoir 331,2 millions d'EUR. Il comprend un montant de 30,4 millions d'EUR (2013 : 292,6 millions d'EUR) de bonifications d'intérêts et d'assistance technique émanant des États membres, mais non encore décaissé. Cette importante diminution est due à une réaffectation des contributions des États membres à la Facilité d'investissement, alors qu'auparavant, elles servaient initialement à préfinancer de telles opérations dans le cadre du 10e FED. Les autres montants dus à la Banque sont également comptabilisés et s'élèvent à 38,4 millions d'EUR (contre 38,6 millions d'EUR en 2013) ; ils représentent, pour l'essentiel, les commissions de gestion de la BEI.

Profil de risque

La Banque s'assure de la qualité du portefeuille global de la FI en procédant à un examen sélectif des projets à un stade précoce, à un suivi régulier et renforcé de ses opérations et à des évaluations ex post. Afin de garantir une gestion appropriée du risque de crédit inhérent à certaines nouvelles opérations ou des effets d'événements défavorables touchant des contreparties existantes, la BEI tient une liste des opérations à risque à surveiller qui est régulièrement mise à jour. Deux fois par an, elle transmet un rapport relatif aux risques aux parties prenantes des États membres.

Au 31 décembre 2014, tous les plafonds applicables au portefeuille de la FI étaient respectés.

Dans l'ensemble, la qualité de crédit globale du portefeuille des opérations sur ressources FI s'est améliorée, principalement grâce à une meilleure qualité de crédit des nouvelles opérations de l'année (la proportion de nouveaux prêts relevant des catégories « grande qualité » à « profil de risque acceptable » atteint 84,8 %). La proportion des prêts relevant des catégories « grande qualité » à « profil de risque acceptable » s'est accrue, passant de 56,9 % en 2013 à 67,1 % en 2014, tandis que celle des prêts de la catégorie « risque très élevé » a reculé, passant de 23,6 % en 2013 à 15 % en 2014.

Le montant des opérations assimilables à des prises de participation a légèrement baissé (17,8 % au 31 décembre 2014 contre 19,6 % au 31 décembre 2013).

L'analyse des cinq plus grands encours sur des contreparties individuelles révèle un risque de concentration non négligeable au sein du portefeuille, les cinq contreparties concernées représentant 21,9 %. Par ailleurs, sur le plan sectoriel, deux secteurs prédominants (hors prêts globaux) – l'énergie et les services – continuent de présenter un profil de risque très élevé.

Opérations dépréciées – Au 31 décembre 2014, la liste des opérations à surveiller contenait 17 opérations, contre 20 au 30 juin 2014 et 22 au 31 décembre 2012. Ces opérations totalisent 184,1 millions d'EUR et représentent 5,8 % de l'encours total signé, soit un niveau en baisse par rapport à 2013 (7,5 %).

Produits des opérations précédentes

Au 31 décembre 2014, les contributions en capital des États membres de l'UE dans la Facilité d'investissement ACP s'élevaient à 2,057 milliards d'EUR, sur la totalité de la dotation de Cotonou 1 et 2 de 3,185 milliards d'EUR. Dans le cadre de son mécanisme de renouvellement unique, des liquidités supplémentaires provenant du remboursement du principal des prêts, d'intérêts, de vente d'actions et de dividendes sont réinjectées dans la Facilité. Au 31 décembre 2014, ces rentrées représentaient environ 1,181 milliard d'EUR.

Il est ainsi possible d'approuver le financement de nouveaux projets pour des montants excédant la dotation totale, sur la base de projections relatives à des rentrées de fonds attendues. Les rentrées de fonds constituent la source de financement de toutes les nouvelles approbations depuis le début 2012.

Depuis 2003, le total des approbations cumulées au titre de la Facilité d'investissement ACP s'élève à environ 5,7 milliards d'EUR. Les projections indiquent une augmentation annuelle continue du volume des prêts qui devrait atteindre, d'ici à la fin 2020, trois fois le montant de la dotation initiale.

Les années à venir

La BEI est prête à intensifier ses activités dans les pays ACP et les PTOM et elle s'engage à soutenir des projets durables et financièrement viables au bénéfice des populations de ces régions. L'expérience qu'elle a acquise et celle qu'elle va engranger lui permettront de transférer ses meilleures pratiques d'une région à l'autre et d'un mandat à l'autre.

Le mandat relatif aux Objectifs du millénaire pour le développement arrivant à son terme et les programmes de développement durable de l'après-2015 étant sur la table, la BEI est prête à sou-

tenir ses institutions européennes partenaires dans la réalisation de leur stratégie à l'extérieur de l'UE, en contribuant à la création d'emplois, à la croissance et, à terme, à l'éradication de la pauvreté.



Feuille de route actuelle pour les opérations de la BEI en Afrique du Sud (2015-2017)

	Développement du secteur privé local	Interventions du secteur public
Priorités	Promotion de la création d'emplois et stimulation de l'esprit d'entreprise par l'amélioration de l'environnement commercial, la participation à des PPP et le soutien à l'intégration régionale	Investissements cruciaux pour le développement durable du secteur privé, la croissance économique et, à terme, l'éradication de la pauvreté
	Projets à fort impact sur le développement Projets où l'intervention de la BEI apporte la plus forte valeur ajoutée	

Faire plus :
augmentation progressive des prêts

S'agissant des secteurs, la stratégie cible différents niveaux de priorité et deux domaines clés :

Domaines clés	<p>Infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> infrastructures à vocation régionale, notamment les projets s'inscrivant dans le cadre du plan d'action prioritaire du PIDA (Programme de développement des infrastructures en Afrique) ; projets axés sur les populations pauvres ; → projets à l'appui d'une croissance économique durable dans l'un des secteurs suivants : énergie, eau et assainissement, transports et télécommunications. 	<p>Secteur financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> acheminement de financements vers les PME et les microentreprises, avec pour but de stimuler la création d'emplois et l'essor du secteur privé et de favoriser le développement de marchés financiers locaux ; lignes de crédit (libellées également en monnaie locale) en faveur d'intermédiaires financiers dûment sélectionnés ; fonds de capital-investissement visant les PME et la microfinance ; capital-risque (prises de participation directes, apport de quasi-fonds propres) et instruments reposant sur un partage des risques, comme par exemple des garanties.
Objectif global	Tous secteurs confondus, les investissements à l'appui de l'action en faveur du climat revêtent une importance particulière pour la région étant donné que de nombreux États ACP sont très vulnérables à un climat qui se modifie. Les initiatives relatives à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets par la promotion des transports et des énergies à faible intensité de carbone, par l'augmentation de la résistance aux changements climatiques et par l'incitation à privilégier les sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique constituent une priorité essentielle de l'activité de prêt de la BEI.	
Autres priorités	Les projets concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire ont un fort effet multiplicateur en matière d'impact sur le développement et concernent un secteur prioritaire dans le Programme pour le changement.	<p>Les prêts aux grandes entreprises et à l'industrie, qui soutiennent directement les activités du secteur privé.</p> <p>Les projets relatifs à la santé, en particulier dans les pays les plus touchés par le virus, en Afrique subsaharienne et dans d'autres zones semblables potentiellement atteintes par l'épidémie</p>
Autres secteurs	Logement social et abordable, éducation, ressources minières, tourisme	

Faire mieux :
cadre de mesure des résultats – atteinte minimale des indicateurs de résultat

Faire autrement :
intervention dans de nouveaux secteurs, utilisation d'instruments financiers différents et financement d'investissements d'impact



Organisation et personnel



L'équipe du bureau de
Saint-Domingue



L'équipe du bureau de
Nairobi

L'équipe du bureau de
Dakar



L'équipe du bureau de
Tshwane-Pretoria

L'équipe du bureau de
Sydney



Le département ACP-FI de la BEI assure la gestion de toutes les activités de la Banque dans les pays ACP, en République d'Afrique du Sud et dans les territoires d'outre-mer, ainsi que la mise en œuvre des opérations afférentes aux pays ACP au titre des mandats spéciaux tels que le mandat « climat ».

Les agents affectés à ces activités font également partie d'autres équipes au sein de la direction des opérations de prêt en dehors de l'Union européenne, telles que la division Suivi des opérations, la division Fonds propres et microfinance et la division Fonds fiduciaires et panachage de ressources, dont fait partie l'équipe du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. Ces deux dernières divisions ont été créées en 2013 et couvrent l'ensemble des régions extérieures à l'UE.

Au 31 décembre 2014, environ 77 équivalents temps plein (ETP) collaboraient aux opérations dans les ACP et 19 agents locaux travaillaient dans les bureaux régionaux. Ils sont situés à Nairobi pour l'Afrique centrale et orientale, à Dakar pour l'Afrique de l'Ouest, à Pretoria pour l'Afrique australe, à Sydney pour le Pacifique et à Saint-Domingue pour les Caraïbes.

Le bureau des Caraïbes partage des locaux avec la délégation de l'Union européenne. La présence de la BEI sur le terrain permet d'apprécier le marché, d'initier des projets, d'effectuer des analyses et des tâches transactionnelles, d'assurer le suivi des projets et d'améliorer la communication et la collaboration avec les partenaires locaux. La présence au sein de locaux partagés avec des délégations de l'Union européenne, comme dans le cas du bureau de représentation pour les Caraïbes, devrait renforcer le dialogue et accroître les synergies entre les deux bras financiers de la politique de coopération au développement de l'Union européenne.

En 2013, le Comité de direction de la BEI a approuvé une augmentation de l'effectif du département ACP-FI, laquelle était devenue nécessaire pour plusieurs raisons : outre l'accroissement continu du volume de signatures annuelles au titre de la FI, la complexité des opérations augmente avec le déploiement d'instruments

novateurs et la mise en œuvre d'opérations de financement sur projets ardues, et elle continuera de s'intensifier avec la mise en place de la nouvelle enveloppe de 500 millions d'EUR destinée à l'investissement d'impact.

Un chargé d'opérations d'assistance technique a été recruté au sein de l'unité Assistance technique située au siège de la BEI, tandis que deux ingénieurs spécialisés dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et les transports devraient rejoindre prochainement des bureaux régionaux existants.

D'autres besoins en personnel ont été définis pour les années à venir. Une restructuration au sein de la Banque et une présence accrue sur le terrain interviendront dans le courant de l'année 2015 et au cours des années à venir avec, à la clé, davantage d'agents de la Banque actifs en son siège et dans les pays ACP. Afin de répondre aux attentes, il est primordial de disposer de ressources humaines suffisantes et dotées d'une expertise pertinente. Les postes, déjà approuvés par le Comité de direction de la BEI, concernent deux spécialistes de la mesure des résultats, un chargé d'investissements dans la microfinance et un chargé de suivi.



Annexes

- 50** 1. Liste des pays ACP et des PTOM
- 52** 2. Pays ACP : résultats attendus des nouveaux projets en 2014
- 54** 3. Évolution de la ventilation des prêts depuis la création de la Facilité d'investissement
- 55** 4. Montants annuels et cumulés des approbations, signatures et décaissements 2003-2014
- 56** 5. Liste des opérations signées au titre de la Facilité d'investissement 2003-2014 (ACP et PTOM)
- 63** 6. Liste des opérations signées sur ressources propres 2003-2014 (ACP et PTOM)
- 66** 7. Vue d'ensemble des lignes de crédit (FI et ressources propres, ACP et PTOM) 2003-2014
- 68** 8. États financiers abrégés de la Facilité d'investissement en date du 31 décembre 2014

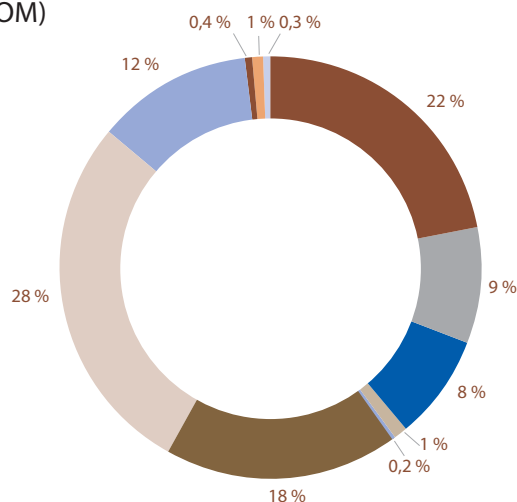
* Les états financiers complets et les notes y afférentes sont disponibles sur le site web www.bei.org ou sur demande à l'adresse info@eib.org.

1. Évolution de la ventilation des prêts depuis la création de la Facilité d'investissement

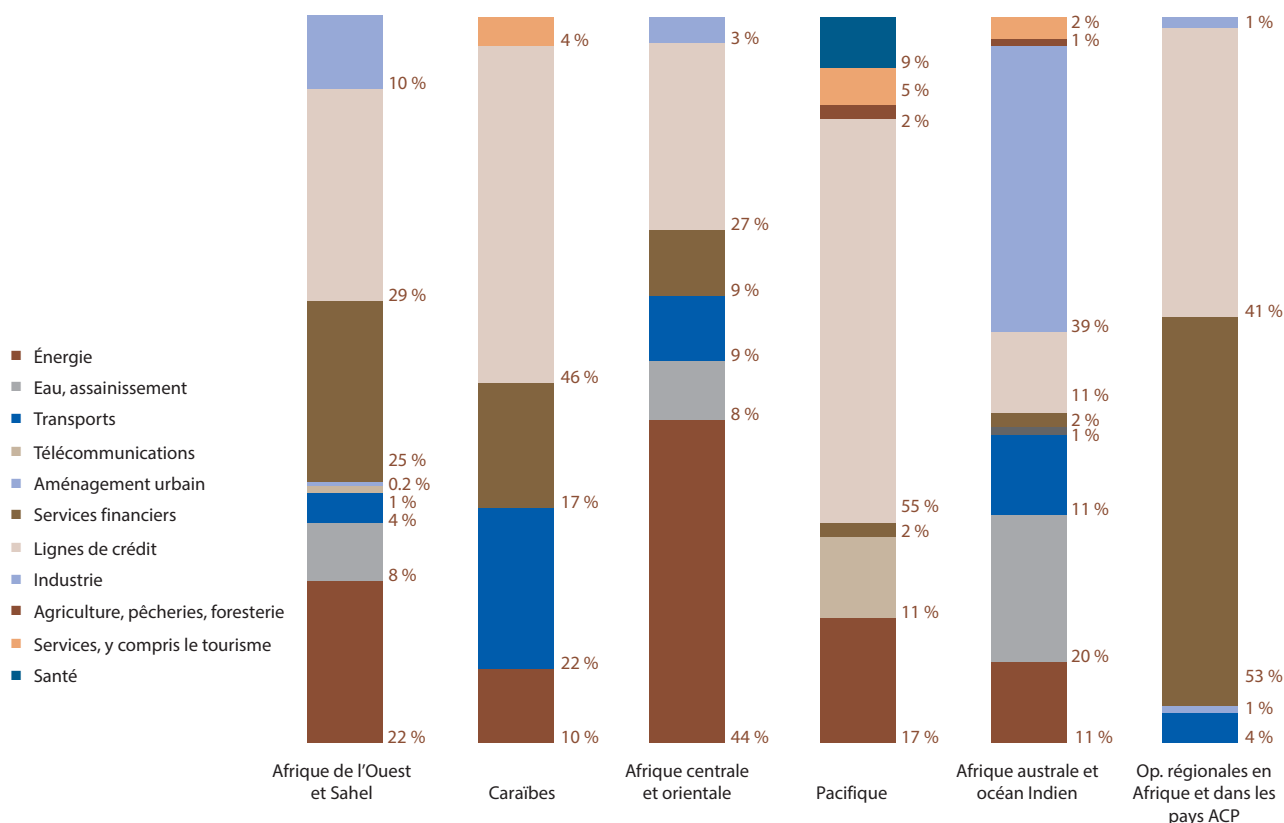
FI Cotonou et ressources propres – signatures cumulées
01.04.2003 – 31.12.2014 (ACP et PTOM)

Répartition par secteur

- Énergie
- Eau, assainissement
- Transports
- Télécommunications
- Aménagement urbain
- Services financiers
- Lignes de crédit
- Industrie
- Agriculture, pêcheries, foresterie
- Services, y compris le tourisme
- Santé

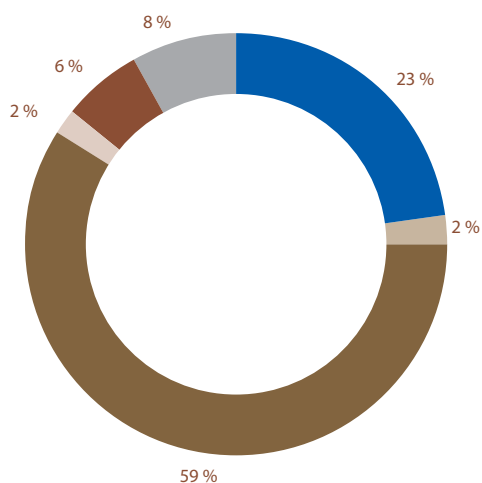
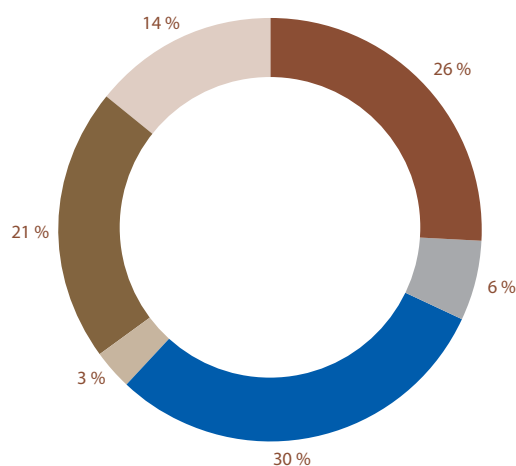


Ventilation par secteur et par région



Répartition par secteur

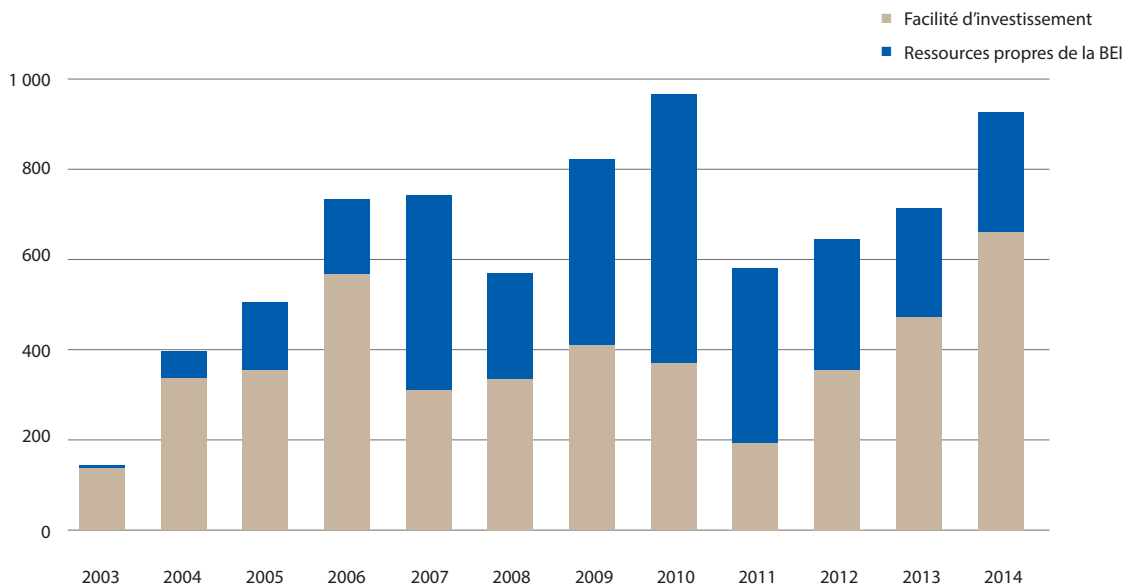
- Afrique de l'Ouest et Sahel
- Caraïbes
- Afrique centrale et orientale
- Pacifique
- Afrique australe et océan Indien
- Op. régionales en Afrique et dans les pays ACP



Répartition par instrument financier

- Accords de co-investissement (accord-cadre EFP)
- Fonds propres
- Lignes de crédit
- Garanties
- Prêts de premier rang
- Prêts subordonnés et quasi-fonds propres

Facilité d'investissement – Ressources propres de la BEI en millions d'EUR



2. Pays ACP : résultats attendus des nouveaux projets en 2014

Développement du secteur privé local :

Lignes de crédit à des PME et des ETI	
Nombre d'opérations	12
Nombre de prêts	760
Total des prêts (Mio EUR)	345
Montant moyen	454 000 EUR
Durée moyenne	6,3 ans
Emplois préservés dans les entreprises bénéficiaires finales	34 133

Lignes de crédit destinées à la microfinance	
Nombre d'opérations	3
Financement de la BEI	30 millions d'EUR
Coût total	58 millions d'EUR
Nombre de prêts aux bénéficiaires finals	10 794
Total des prêts	49 millions d'EUR
Prêts aux femmes	55 %
Montant moyen	10 800 EUR
Nombre d'emplois chez les bénéficiaires finals	34 658

Capital-investissement	
Nombre d'opérations	3
Financement de la BEI	45 millions d'EUR
Taille totale du fonds	340 millions d'EUR
Effet de levier moyen	7,2
Nombre total d'entreprises bénéficiaires	45
Montant moyen des investissements	7,7 millions d'EUR
Total des investissements dans les entreprises bénéficiaires	293 millions d'EUR
Emplois créés dans les entreprises bénéficiaires	42 000

Énergie	
Nombre de projets	3
Financement de la BEI	453 millions d'EUR
Coût total du projet	1,9 milliard d'EUR
Capacité de production d'électricité supplémentaire	485 MW
Production d'électricité supplémentaire	2 268 GWh par an
% de production à partir de sources renouvelables	100 %
Lignes électriques construites ou remises en état	497 km
Énergie transportée	437 GWh par an
Économies nationales réalisées grâce à la réduction des importations ou aux recettes des exportations	58 millions d'EUR par an
Ménages potentiellement bénéficiaires d'une production supplémentaire	851 500
Raccordements particuliers supplémentaires	45 171

Transports	
Nombre de projets (rénovation d'aéroports)	2
Financement de la BEI	42 millions d'EUR
Coût total du projet	100 millions d'EUR
Superficie de la piste ou du revêtement rénové	791 000 m ²
Nombre de passagers bénéficiant d'une sécurité renforcée	1 045 000 par an

Eau et assainissement	
Nombre de projets	1
Financement de la BEI	21 millions d'EUR
Coût total du projet	60 millions d'EUR
Capacités de traitement des eaux nouvelles ou rénovées	40 000 m ³ par jour
Canalisations d'adduction ou de distribution d'eau nouvelles ou remises en état	283 km
Raccordements particuliers nouveaux ou modernisés	15 700
Ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à de l'eau potable saine	31 300

3. Liste des pays ACP et des PTOM

Afrique

- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Cap-Vert
- République centrafricaine
- Tchad
- Comores
- Congo
- République démocratique du Congo
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Guinée équatoriale*
- Érythrée
- Éthiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Kenya
- Lesotho
- Liberia
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Maurice
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Rwanda
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Somalie
- Afrique du Sud**
- Soudan*
- Soudan du Sud*
- Swaziland
- Tanzanie
- Togo
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe

Pacifique

- Îles Cook
- Fidji
- Kiribati
- Îles Marshall
- Micronésie
- Nauru
- Niue
- Palaos
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Samoa
- Îles Salomon
- Timor-Oriental
- Tonga
- Tuvalu
- Vanuatu

* Pays ACP non signataire de l'accord de partenariat de Cotonou révisé ou ne l'ayant pas ratifié.

** L'Afrique du Sud fait partie du groupe régional des pays ACP et est signataire de l'accord de Cotonou, mais l'assistance qu'elle reçoit de la BEI se fonde sur un accord distinct.

Caraïbes

- Antigua-et-Barbuda
- Bahamas
- Barbade
- Belize
- Cuba*
- Dominique
- République dominicaine
- Grenade
- Guyana
- Haïti
- Jamaïque
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Suriname
- Trinité-et-Tobago

PTOM

- Anguilla
- Aruba
- Bermudes
- Bonaire
- Territoire britannique antarctique
- Territoire britannique de l'océan Indien
- Îles Vierges britanniques
- Îles Caïmans
- Curaçao
- Îles Falkland
- Polynésie française
- Terres australes et antarctiques françaises
- Groenland
- Montserrat
- Nouvelle Calédonie et dép.
- Pitcairn
- Saba
- Saint-Barthélemy
- Sainte-Hélène et dép.
- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Saint-Eustache
- Saint-Martin
- Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud
- Îles Turks et Caïcos
- Wallis-et-Futuna

4. Montants annuels et cumulés des approbations, signatures et décaissements 2003-2014

(ACP et PTOM)		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
FI ACP (2003-2020) (3 185,5 Mio EUR)	Approbations	368,9	318,2	478,9	586,0	261,7	339,4	624,3	419,1	429,6	617,0	818,0	443,6	5 704,6
	Signatures	136,9	336,2	353,7	566,2	310,0	334,7	409,3	369,1	193,0	355,0	471,5	652,6	4 488,2
	Décaissements	4,1	93,6	113,8	184,9	328,5	218,0	198,5	260,0	305,5	315,1	277,2	290,5	2 589,6
EII-FI ACP COTONOU III (500 Mio EUR)	Approbations												88,3	88,3
	Signatures												8,0	8,0
	Décaissements												0,0	0,0
ACP-Ressources propres Prot. 1 (1 720 Mio EUR)	Approbations	43,1	47,3	170,0	207,3	550,3	133,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 151,0
	Signatures	6,1	62,2	150,9	167,3	431,8	148,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	967,1
	Décaissements	0,0	6,7	13,7	85,9	107,4	194,7	156,5	34,3	60,4	28,8	27,8	8,7	724,9
ACP-Ressources propres Prot. 2 (2 030 Mio EUR)	Approbations						83,8	663,2	680,0	129,2	375,0	308,5	0,0	2 239,7
	Signatures						83,8	413,2	597,8	386,6	289,5	240,5	93,0	2 104,4
	Décaissements						0,0	26,8	156,4	62,2	86,0	123,1	155,9	610,3
ACP-Ressources propres Prot. 3 (2 600 Mio EUR)	Approbations												348,0	348,0
	Signatures												171,0	171,0
	Décaissements												0,0	0,0



5. Liste des opérations signées au titre de la Facilité d'investissement 2003-2014 (ACP et PTOM)

* en monnaie locale

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2003					
AFRICAN BANKS HOLDINGS, LLC	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	27,45
AUREOS EAST AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	6,77
AUREOS SOUTHERN AFRICA VENTURE CAPITAL	Op. régionale – Afrique australe	Services	Prise de participation	Privé	10,15
AUREOS WEST AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	8,46
BEL OMBRE HOTEL B (SUBORDINATED LOAN)	Maurice	Services	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	3,30
BEL OMBRE HOTEL C (INDIRECT EQUITY)	Maurice	Services	Prise de participation	Privé	2,80
DEV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II A CAMEROUN	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
DEV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II B CAMEROUN	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	25,00
EBTR MAURITANIE	Mauritanie	Aménagement urbain	Prêt de premier rang*	Privé	4,00
KANSANSHI COPPER MINE	Zambie	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	34,00
PG BURKINA FASO CREDIT BAIL II	Burkina Faso	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	2,00
PG BURKINA FASO II	Burkina Faso	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
Sous-total pour 2003					136,93
2004					
AFRICAN LION MINING FUND II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	6,45
BOAD IV B FACILITÉ DE GARANTIE	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Garantie	Privé	25,00
BOAD IV C PRISE DE PARTICIPATION	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	4,60
DFCU LEASING GLOBAL LOAN	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS (EFP)	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EUROPEAN FINANCING PARTNERS (EFP)	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	0,01
FABULOUS FLOWERS	Botswana	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	2,00
MAGADI SODA PURE ASH PROJECT / B (FI)	Kenya	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	11,37
MAGADI SODA PURE ASH PROJECT / C (FI)	Kenya	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	1,65
MOMA TITANIUM MINERALS	Mozambique	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	15,00
MOMA TITANIUM MINERALS	Mozambique	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	40,00
MOZ/RSA NATURAL GAS-UPSTREAM COMPONENT	Mozambique	Énergie	Prêt de premier rang	Public	10,00
NIGERIA GLOBAL LOAN	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
NOVOTEL DENARAU PROJECT (FI)	Fidji	Services	Prise de participation	Privé	5,00
PRÊT GLOBAL II (GABON)	Gabon	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,50
PRÊT GLOBAL II (GABON) B	Gabon	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,50
SAMOA VENTURE CAPITAL FUND	Samoa	Services	Prise de participation	Privé	0,30
SHORECAP INTERNATIONAL LTD (SCI)	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	2,05
SNIM VII	Mauritanie	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	22,50
SONABEL III	Burkina Faso	Énergie	Prêt de premier rang	Public	15,25
WESTIN ROCO KI BEACH AND GOLF RESORT	République dominicaine	Services	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	20,00
Sous-total pour 2004					336,17

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2005					
ADVANS	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	3,50
ALBION RESORT MAURITIUS B	Maurice	Services	Prise de participation	Privé	5,00
AQUALMA III	Madagascar	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
BANQUE RÉGIONALE DES MARCHÉS	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	0,61
BIMAO	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Garantie*	Privé	5,00
CAP VERT – SECTEUR FINANCIER PG II	Cap-Vert	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
CAPE FUND II	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	12,75
CLICO GLOBAL LOAN	Trinité-et-Tobago	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
COMPAGNIE SUCRIÈRE DU TCHAD	Tchad	Industrie	Garantie	Privé	11,80
DANGOTE CEMENT - C	Nigeria	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	33,06
DEVELOPMENT FINANCE LIMITED IX	Trinité-et-Tobago	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	7,00
ÉTUDE EL AOUJ	Mauritanie	Industrie	Prise de participation	Privé	5,00
GILGEL GIBE II HYDROPOWER PLANT	Éthiopie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	50,00
GRNLEC III PROJECT	Grenade	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
KPLC GRID DEVELOPMENT	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	43,00
LIAISON MARITIME DAKAR-ZIGUINCHOR	Sénégal	Transports	Prêt de premier rang	Public	10,00
MOMA TITANIUM C	Mozambique	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	2,75
MOPANI COPPER PROJECT	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	48,00
NIGER – PG SECTEUR FINANCIER II	Niger	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
OLKARIA II EXTENSION	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	34,08
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	7,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY B	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	6,00
SEPH-NOUADHIBOU	Mauritanie	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	2,50
SEPH-NOUADHIBOU	Mauritanie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	2,50
VRA VII	Ghana	Énergie	Prêt de premier rang	Public	10,50
ZESCO KARIBA NORTH II	Zambie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	7,60
Sous-total pour 2005					353,64
2006					
ACCESS MICROFINANCE HOLDING	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	3,46
ADEMI V	République dominicaine	Services	Prise de participation	Privé	0,23
ADEMI V B	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
AES SONEL-ELECTRICITY SUPPLY	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	55,00
AES SONEL-ELECTRICITY SUPPLY B	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	10,00
ALBION RESORT MAURITIUS	Maurice	Services	Prêt de premier rang	Privé	14,00
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE FELOU	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	11,00
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE FELOU B	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	11,00
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE FELOU C	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	11,00
ASTRUM TRAVEL HELICOPTER SERVICES	Belize	Transports	Prêt de premier rang	Privé	3,56
BDEAC PRÊT GLOBAL III	Op. régionale – Afrique centrale	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
BDEAC PRÊT GLOBAL III B	Op. régionale – Afrique centrale	Services	Garantie	Privé	5,00
BPI KENYA SME FUND	Kenya	Services	Prise de participation	Privé	3,92
BPI MADAGASCAR SME FUND	Madagascar	Services	Prise de participation	Privé	2,00
CARIBBEAN DEV BANK IV B	Op. régionale – Caraïbes	Services	Garantie	Privé	20,00
DFCU LEASING GLOBAL LOAN II	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
EADB REGIONAL FINANCE FACILITY	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
ECOCIMENTO FIBRE CEMENT	Mozambique	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	1,30
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
ECP AFRICA FUND II	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	38,29
FIRST BANK OF NIGERIA	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	35,00
FIRST BANK OF NIGERIA B	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	15,00
GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II B	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
I & P	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	3,25
KOLOMBANGARA FOREST PROJECT	Îles Salomon	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	3,50
KOUILOU MAGNESIUM PHASE I	Congo	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	13,00
KULA FUND II	Op. régionale – Pacifique	Services	Prise de participation	Privé	3,99
LUMWANA COPPER PROJECT A	Zambie	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	48,00
LUMWANA COPPER PROJECT B	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	19,00
MAPUTO WATER SUPPLY	Mozambique	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	31,00
NAMIBIA – OLD MUTUAL MIDINA FUND	Namibie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Public	4,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT A	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
SMALL ENTERPRISES GLOBAL LOAN	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	4,00
SMALL TOWN WATER & SANITATION PROGRAM	Éthiopie	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	16,50
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE	Mauritanie	Services	Prise de participation	Privé	4,21
Sous-total pour 2006					566,21
2007					
ACCORD-CADRE GARANTIE AFRIQUE CENTRALE	Op. régionale – Afrique centrale	Services	Garantie*	Privé	50,00
ADEMI V C	République dominicaine	Services	Prise de participation	Privé	0,52
ADENIA FUNDS II	Op. régionale – Océan Indien	Services	Prise de participation	Privé	4,61
AFRICAP II	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	4,01
AIC CARIBBEAN FUND BARBADOS	Op. régionale – Caraïbes	Services	Prise de participation	Privé	37,97
BUJAGALI HYDROELECTRIC PROJECT	Ouganda	Énergie	Prêt de premier rang	Public	92,13
CAPITAL FINANCIAL HOLDING	Op. régionale – Afrique centrale	Services	Prise de participation	Privé	5,00
CLICO GLOBAL LOAN B	Trinité-et-Tobago	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
MARTIN S DRIFT KIMBERLITE PROJECT	Botswana	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
MICROCRED (PLANET BANK)	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	3,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II B	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	2,00
PEFF-UGANDA	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	30,00
PRÊT GLOBAL III (GABON)	Gabon	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
PRÊT GLOBAL PRO-PME II	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	4,00
PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
RURAL IMPULSE MICROFINANCE FUND (EQUITY)	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	1,09
RURAL IMPULSE MICROFINANCE FUND MEZZ	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	1,70
RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT B	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
TVCABO MULTIMEDIA	Angola	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	15,00
Sous-total pour 2007					300,04
2008					
ACCESS BANK LIBERIA	Liberia	Services	Prise de participation	Privé	0,96
ADLEVO CAPITAL AFRICA	Mauritius	Services	Prise de participation	Privé	13,98
AFRICAN LION MINING FUND III	Regional – Africa	Services	Prise de participation	Privé	9,67
AFRICINVEST FUND II LLC	Regional – Africa	Services	Prise de participation	Privé	20,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
ATLANTIC COAST REGIONAL FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	15,65
AUREOS AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	27,15
CAPITAL INVESTMENT LINE GL III	Zambie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
DERBA MIDROC CEMENT COMPANY	Éthiopie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	29,05
DR FINANCING FACILITY	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
DR FINANCING FACILITY B	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
DR FINANCING FACILITY C	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,50
INGA POWER REHABILITATION B	République démocratique du Congo	Énergie	Prêt de premier rang	Public	55,00
JIRAMA WATER II (MADAGASCAR)	Madagascar	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	23,50
MALAWI GLOBAL LOAN III	Malawi	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
NFC FORESTRY PROJECT	Ouganda	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
NIGER – PG SECTEUR FINANCIER III	Niger	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
NORMAN MANLEY INTERNATIONAL AIRPORT	Jamaïque	Transports	Prêt de premier rang	Public	35,00
PMND (DIGICEL SAMOA)	Op. régionale – Pacifique	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	3,70
PMND B (DIGICEL VANUATU)	Op. régionale – Pacifique	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	4,80
PMND C (DIGICEL TONGA)	Op. régionale – Pacifique	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	3,90
PMND D (DIGICEL FIJI)	Op. régionale – Pacifique	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	10,70
SMALL ENTERPRISES GLOBAL LOAN B	République dominicaine	Services	Prise de participation*	Privé	1,00
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE MBANGA	Cameroun	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	4,10
Sous-total pour 2008					324,66
2009					
ADVANS SA SICAR II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	6,00
AGRI-VIE FUND PCC	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	7,99
BANK OF SAINT LUCIA GLOBAL LOAN II	Sainte-Lucie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	9,98
BANQUE DE DÉPÔT ET DE CRÉDIT DJIBOUTI	Djibouti	Services	Prise de participation	Privé	2,00
BDEAC PRÊT GLOBAL IV	Op. régionale – Afrique centrale	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
BTA TOLL ROAD	République dominicaine	Transports	Prêt de premier rang	Privé	29,82
CAPE III	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	28,63
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
FIPA – ANGOLA PRIVATE EQUITY FUND	Angola	Services	Prise de participation	Privé	4,05
GROFIN AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	14,15
LEAPFROG MICROINSURANCE INVESTMENTS	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	15,07
MICROCREC II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	2,00
MICROFINANCE ENHANCEMENT FACILITY	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	35,03
OLKARIA II EXTENSION B	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	3,95
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II C	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	3,00
PAN-AFRICAN INVESTMENT PARTNERS II LTD	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	28,37
RWANDA GL III – PRIVATE SECTOR SUPPORT	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
SHORECAP II	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	9,98
SNIM GUELB II	Mauritanie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	75,00
UNELCO WIND POWER	Vanuatu	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	4,30
Sous-total pour 2009					409,32

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2010					
ACCESS BANK LIBERIA B	Liberia	Services	Prêt de premier rang	Privé	1,50
ACCESS MICROFINANCE HOLDING II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	1,73
ADEMI RURAL MICROFINANCE	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
AFRICA CAPITALISATION FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	28,55
CAPE VERDE WIND POWER PPP	Cap-Vert	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	30,00
ECOBANK REGIONAL FACILITY II	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prêt de premier rang	Privé	50,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
INTERACT CLIMATE CHANGE FACILITY	Op. régionale – ACP	Services	Prêt de premier rang	Privé	45,00
INTERACT CLIMATE CHANGE FACILITY B	Op. régionale – ACP	Services	Garantie	Privé	5,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II D	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II E	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	4,00
PHILIPS LIGHTING MASERU	Lesotho	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
PRÊT GLOBAL PRO-PME III (CAMEROUN)	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY II	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	40,00
RAWBANK LINE OF CREDIT (DRC)	République démocratique du Congo	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
REGMIFA MSME INV FUND FOR AFRICA	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	11,27
RURAL IMPULSE MICROFINANCE FUND II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	10,00
Sous-total pour 2010					354,05
2011					
ACME HAITI LOCAL CURRENCY LOAN	Haïti	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
BOA REGIONAL FACILITY (REGIONAL WEST AFRICA)	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prêt de premier rang	Privé	10,00
CATALYST FUND I	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	8,93
CDB CLIMATE ACTION LINE OF CREDIT	Op. régionale – Caraïbes	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Secteurs public et privé	50,00
DR FINANCING FACILITY D	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,50
DR MICROFINANCE FACILITY II	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,00
DR MICROFINANCE FACILITY II C	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,00
EAC MICROFINANCE LOAN (FAULLU)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	4,00
FEFISOL MICROFINANCE FUND	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	5,00
I AND P CAPITAL (III) LLC LTD	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	12,00
INTERACT CLIMATE CHANGE FACILITY C	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	0,01
JAMAICA TOLL ROAD	Jamaïque	Transports	Prêt de premier rang	Privé	39,13
MAURITIUS LEASING LINE OF CREDIT	Maurice	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
PEFF II KENYA A	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
PEFF II KENYA B	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,50
PROGRESSION EASTERN AFRICA MICROFIN. EQUITY FUND	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	5,96
RWANDA PRIVATE SECTOR SUPPORT FACILITY	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
SOFIHDES GL III	Haïti	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
UT BANK GLOBAL LOAN	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
Sous-total pour 2011					193,02
2012					
ACCESS BANK GLOBAL LOAN NIGERIA	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
ACCESS MICROFINANCE HOLDING III	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	4,56
ASECNA V	Op. régionale – Afrique	Transports	Prêt de premier rang	Public	40,00
CONVERGENCE ICT FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	19,25
DBS GLOBAL LOAN VI	Seychelles	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
EAC MICROFINANCE LOAN (CENTENARY)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	8,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
EAC MICROFINANCE LOAN (K-REP)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	7,00
EAC MICROFINANCE LOAN (THE CO-OP)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	20,00
EADB REGIONAL FINANCE FACILITY GL II	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	25,00
FONDS CAURIS CROISSANCE II LIMITED	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	5,00
I AND P AFRIQUE ENTREPRENEURS	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	7,00
KRIBI GAS FIRED POWER PLANT	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	29,50
MAURITIUS AIRPORT HOTEL	Maurice	Services	Prêt de premier rang	Privé	8,00
PEFF II KENYA / C	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,50
PEFF III KENYA	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	50,00
PEFF III KENYA - B	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
UBA REGIONAL FACILITY	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,17
Sous-total pour 2012					354,98
2013					
DR MICROFINANCE FACILITY II D	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	1,00
EAC MICROFINANCE LOAN DFCU	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	5,00
EAC MICROFINANCE LOAN II (NMB)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	20,00
EAC MICROFINANCE LOAN KCB RWANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	6,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF FAMILY BANK	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF I AND M RWANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF NMB TANZANIA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	50,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF PRIME BANK	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
FAMILY BANK	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	10,00
GHANA FINANCIAL SECTOR GL III A	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
LEAPFROG II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	18,83
MALAWI CREDIT LINE	Malawi	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
MAURITIUS ETHANOL PROJECT	Maurice	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	8,00
MICROCRED CÔTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	Services	Prise de participation	Privé	1,70
NIGERIA SECOND TIER LOAN B	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
NIGERIA SECOND TIER LOAN C	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
NIGERIA SECOND TIER LOAN D	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
SHELTER-AFRIQUE COMMUNITY DEVELOPMENT	Op. régionale – Afrique	Aménagement urbain	Prêt de premier rang	Privé	15,00
ZENITH BANK MID-CAP LOAN	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	40,00
ZENITH BANK MID-CAP LOAN B	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
Sous-total pour 2013					453,53
2014					
ACCESS BANK LINE OF CREDIT NIGERIA II	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
ADVANS SA SICAR III	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	4,51
AIRSIDE SAFETY WORKS – ROBERTS AIRPORT MONROVIA	Liberia	Transports	Prêt de premier rang	Public	21,70
BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (B)	Botswana	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (Z)	Zambie	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	25,00
EAC MICROFINANCE FACILITY II CRDB	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	20,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF BOA TANZANIA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF CRANE BANK UGANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	28,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF CRDB UGANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF HFB UGANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	13,00
ECOBANK REGIONAL FACILITY III	Op. régionale – Afrique	Services	Prêt de premier rang	Privé	80,11
GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III B	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
LAKE TURKANA WIND POWER A	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	50,00
LAKE TURKANA WIND POWER C	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	100,00
MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MB	Mozambique	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
PEFF III KENYA - C	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
PORTLAND CARIBBEAN FUND II L P	Op. régionale – Caraïbes	Services	Prise de participation	Privé	23,43
PTA BANK – CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	64,00
PTA BANK – CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	Op. régionale – Afrique australe	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	16,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (ABC)	Op. régionale – Afrique australe	Services	Prêt de premier rang*	Privé	5,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (MADISON)	Op. régionale – Afrique australe	Services	Prêt de premier rang*	Privé	4,50
SYNERGY PRIVATE EQUITY FUND	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	11,37
IFE-IF ACP Cotonou III					
NOVASTAR VENTURES EAST AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	8,01
Sous-total pour 2014					646,63
TOTAL					4 429,18

OCT					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2007					
BCI – LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	Nouvelle-Calédonie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
SOCREDO LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENT	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
Sous-total pour 2007				10,00	10,00
2008					
OCTS FINANCING FACILITY	Op. régionale – PTOM	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
Sous-total pour 2008					10,00
2010					
NC-LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE II	Nouvelle-Calédonie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
SOCREDO LIGNE ENVIRONNEMENTALE II	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
Sous-total pour 2010					15,00
2013					
BANQUE DE TAHITI GLOBAL LOAN	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
SOCREDO GLOBAL LOAN VI B	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
Sous-total pour 2013					18,00
2014					
BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT MICROFINANCE	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	6,00
Sous-total pour 2014					14,00
TOTAL					67,00

6. Liste des opérations signées sur ressources propres 2003-2014 (ACP et PTOM)

* en monnaie locale

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2003					
BEL OMBRE HOTEL A (SENIOR LOAN)	Maurice	Services	Prêt de premier rang	Privé	6,10
Sous-total pour 2003					6,10
2004					
BOAD PG IV A	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
MAGADI SODA PURE ASH PROJECT / A	Kenya	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	8,93
MAURITIUS CONTAINER TERMINAL II	Maurice	Transports	Prêt de premier rang	Public	14,00
NOVOTEL DENARAU PROJECT	Fidji	Services	Prêt de premier rang	Privé	6,00
VINLEC IV	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Énergie	Prêt de premier rang	Public	8,30
Sous-total pour 2004					62,23
2005					
CARIBBEAN DEV BANK III FACILITY	Op. régionale – Caraïbes	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Public	40,00
DANGOTE CEMENT - A	Nigeria	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	57,85
DANGOTE CEMENT - B	Nigeria	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	33,06
SBM GLOBAL LOAN	Maurice	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
Sous-total pour 2005					150,91
2006					
BLPC IV WIND POWER	Barbade	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	9,75
FIJI POWER	Fidji	Énergie	Prêt de premier rang	Public	24,50
GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II C	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	40,00
LUMWANA COPPER PROJECT C	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	18,00
WEST AFRICAN GAS PIPELINE (WAGP)	Ghana	Énergie	Prêt de premier rang	Public	75,00
Sous-total pour 2006					167,25
2007					
AMBATOVY NICKEL PROJECT	Madagascar	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	260,00
ECOBANK REGIONAL FACILITY	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prêt de premier rang	Privé	50,00
INTERCONTINENTAL BANK	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	50,00
MASERU WASTEWATER PROJECT	Lesotho	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	14,30
MUNALI NICKEL PROJECT	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	29,51
PROGRAMME EAU SÉNÉGAL	Sénégal	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	15,00
SONEB-ALIMENTATION EN EAU URBAINE	Bénin	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	13,00
Sous-total pour 2007					431,81
2008					
AEP OUAGADOUGOU II	Burkina Faso	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	18,50
ASSAINISSEMENT DAKAR	Sénégal	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	20,00
CAPRIVI INTERCONNECTOR PROJECT	Namibie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	35,00
DFL REGIONAL SME	Op. régionale – Caraïbes	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	9,00
INGA POWER REHABILITATION A	République démocratique du Congo	Énergie	Prêt de premier rang	Public	55,00
JIRAMA ANDEKALEKA HYDRO	Madagascar	Énergie	Prêt de premier rang	Public	24,50
MALAWI PERI-URBAN WATER & SANITATION	Malawi	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	15,75
PORTS OF CAPE VERDE	Cap-Vert	Transports	Prêt de premier rang	Public	54,80
Sous-total pour 2008					232,55

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2009					
BEIRA CORRIDOR (PORT COMPONENT)	Mozambique	Transports	Prêt de premier rang	Public	65,00
BENIN-TOGO POWER REHABILITATION (BÉNIN)	Bénin	Énergie	Prêt de premier rang	Public	32,00
BENIN-TOGO POWER REHABILITATION (TOGO)	Togo	Énergie	Prêt de premier rang	Public	3,00
CAMWATER	Cameroun	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	40,00
JKIA UPGRADING AND REHABILITATION	Kenya	Transports	Prêt de premier rang	Public	63,87
MAURITIUS SUGAR INDUSTRY REFORM	Maurice	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	13,00
MAURITIUS SUGAR INDUSTRY REFORM PROJECT B	Maurice	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	15,00
MOMBASA-NAIROBI TRANSMISSION LINE	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	60,00
OHORONGO CEMENT NAMIBIA	Namibie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	82,30
PORT AUTONOME DE POINTE NOIRE	Congo	Transports	Prêt de premier rang	Public	29,00
Sous-total pour 2009					403,17
2010					
AIDBANK LINE OF CREDIT III A	Dominique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	7,00
AIDBANK LINE OF CREDIT III B	Dominique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	1,00
DBSKN LINE OF CREDIT IV - B	Saint-Christophe-et-Niévès	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	0,75
DBSKN LINE OF CREDIT IV A	Saint-Christophe-et-Niévès	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,24
ETED POWER TRANSMISSION	République dominicaine	Énergie	Prêt de premier rang	Public	26,80
MAURITANIA SUBMARINE CABLE CONNECTION	Mauritanie	Télécommunications	Prêt de premier rang	Public	7,32
METOLONG DAM AND WATER SUPPLY PROGRAM	Lesotho	Eau et assainissement	Prêt de premier rang*	Public	140,00
NIGERIA FRAMEWORK LOAN A	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	80,00
NIGERIA FRAMEWORK LOAN C	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	55,00
NIGERIA FRAMEWORK LOAN D	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	55,00
OLKARIA I & IV GEOTHERMAL EXTENSION	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	119,00
TANZANIA BACKBONE INTERCONNECTOR	République unie de Tanzanie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	100,65
Sous-total pour 2010					597,76
2011					
OAD PG V A	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	30,00
BOAD PG V B	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	30,00
ENERGY DEVELOPMENT AND ACCESS PROJECT	Mozambique	Énergie	Prêt de premier rang	Public	33,89
GREAT EAST ROAD REHABILITATION PROJECT	Zambie	Transports	Prêt de premier rang	Public	80,00
IMPROVEMENT TO REGIONAL AIRPORTS	République unie de Tanzanie	Transports	Prêt de premier rang	Public	50,00
INTERCONNEXION BOLGATANGA-OUAGADOUGOU	Burkina Faso	Énergie	Prêt de premier rang	Public	23,00
LAKE VICTORIA WATSAN – KAMPALA WATER	Ouganda	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	75,00
SBM LINE OF CREDIT II	Maurice	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	30,00
SEYCHELLES SUBMARINE CABLE PROJECT	Seychelles	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	8,00
SEYCHELLES WATER & SANITATION (OWN RESOURCES)	Seychelles	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	26,74
Sous-total pour 2011					386,62
2012					
BARRAGE RÉSERVOIR DE LOM PANGAR	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Public	30,00
CLSG INTERCONNECTION	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	75,00
EASTERN AFRICA TRANSPORT CORRIDOR	Ouganda	Transports	Prêt de premier rang	Public	55,00
ITEZHI-TEZHI HYDRO PROJECT	Zambie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	50,00
MOUNT COFFEE HYDRO GEN REHABILITATION	Liberia	Énergie	Prêt de premier rang	Public	50,00
TRANSMISSION LINE KAFUE-LIVINGSTONE	Zambie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	22,00
Sous-total pour 2012					282,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2013					
AEP OUAGADOUGOU III	Burkina Faso	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	33,00
KABALA AEP BAMAKO	Mali	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	50,00
LAKE VICTORIA WATSAN – MWANZA	République unie de Tanzanie	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	45,00
TERRESTRIAL TELECOM CABLE PROJECT	Mauritanie	Télécommunications	Prêt de premier rang	Public	15,00
ZAMBIA WATER AND SANITATION PROJECT	Zambie	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	75,00
Sous-total pour 2013					218,00
2014					
AEP NIAMEY	Niger	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	21,00
JUJI MULEMBWE HYDROPOWER BURUNDI	Burundi	Énergie	Prêt de premier rang	Public	70,00
LAKE TURKANA WIND POWER B	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	50,00
PROJET ÉNERGIE GUINÉE	Guinée	Énergie	Prêt de premier rang	Public	60,00
REHABILITATION OF MAPUTO AIRPORT	Mozambique	Transports	Prêt de premier rang	Public	20,00
SONABEL SOLAR PLANT BURKINA FASO	Burkina Faso	Énergie	Prêt de premier rang	Public	23,00
Sous-total pour 2014					244,00
TOTAL					3 182,40

PTOM					
Dénomination du contrat	Région/pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant des signatures en Mio EUR
2009					
SOCGEN – LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
Sous-total pour 2009					10,00
2012					
TAHITI CENTRE HOSPITALIER SWAC	Polynésie française	Énergie	Prêt de premier rang	Public	7,50
Sous-total pour 2012					7,50
2013					
SOCREDO GLOBAL LOAN VI A	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	22,50
Sous-total pour 2013					22,50
2014					
MÉDIPÔLE HOSPITAL	Nouvelle-Calédonie	Santé	Prêt de premier rang	Public	20,00
Sous-total pour 2014					20,00
TOTAL					60,00

7. Vue d'ensemble des lignes de crédit (FI et ressources propres, ACP et PTOM) 2003-2014

PAYS ACP					
Pays	Dénomination	Date de signature	Montant signé	Montant affecté	Nombre d'affectations
FACILITÉ D'INVESTISSEMENT					
Burkina Faso	PG BURKINA FASO II	8.12.2003	10,00	6,85	19
Burkina Faso	PG BURKINA FASO CREDIT BAIL II	8.12.2003	2,00	2,00	11
Cameroun	DEV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II A CAMEROUN	16.12.2003	3,00	3,00	44
Cameroun	DEV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II B CAMEROUN *	16.12.2003	25,00	0,00	0
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS (EFP)	13.05.2004	90,00	53,68	11
Ouganda	DFCU LEASING GLOBAL LOAN	9.08.2004	5,00	5,00	11
Gabon	PRÊT GLOBAL II (GABON) B	18.10.2004	3,50	3,50	4
Gabon	PRÊT GLOBAL II (GABON) *	18.10.2004	6,50	0,00	0
Nigeria	NIGERIA GLOBAL LOAN	6.12.2004	50,00	49,63	26
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY (Development Bank of Samoa)	15.10.2005	7,00	6,88	279
Niger	NIGER – PG SECTEUR FINANCIER II	26.10.2005	8,00	8,00	45
Trinité-et-Tobago	CLICO GLOBAL LOAN	3.11.2005	20,00	10,71	5
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY B (Tonga Development Bank)	15.12.2005	6,00	0,07	1
Cap-Vert	CAP VERT – SECTEUR FINANCIER PG II *	20.12.2005	8,00	0,00	0
Trinité-et-Tobago	DEVELOPMENT FINANCE LIMITED IX	20.12.2005	7,00	6,85	12
Namibie	NAMIBIA – OLD MUTUAL MIDINA FUND *	10.03.2006	4,00	0,00	0
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II	12.05.2006	90,00	68,29	11
Op. régionale – Afrique centrale	BDEAC PRÊT GLOBAL III	24.05.2006	15,00	15,00	4
Ouganda	DFCU LEASING GLOBAL LOAN II	28.06.2006	10,00	6,00	11
Op. régionale – Afrique orientale	EADB REGIONAL FINANCE FACILITY *	17.11.2006	25,00	0,00	0
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II (National Bank of Palau)	5.12.2006	5,00	2,95	41
République dominicaine	SMALL ENTERPRISES GLOBAL LOAN	19.12.2006	3,20	4,00	7 800
République dominicaine	ADEMI V B	19.12.2006	3,00	4,00	234
Rwanda	RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT A	21.12.2006	3,00	3,00	4
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II B	22.12.2006	15,00	12,07	6
Rwanda	RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT B	2.02.2007	7,00	7,02	17
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II B (Development Bank of Niue)*	23.02.2007	2,00	0,00	0
Gabon	PRÊT GLOBAL III (GABON) *	7.05.2007	7,00	0,00	0
Cameroun	PRÊT GLOBAL PRO-PME II	28.06.2007	4,00	4,00	30
Ouganda	PEFF-UGANDA	31.08.2007	30,00	20,92	30
Kenya	PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY *	7.12.2007	20,00	0,00	0
Trinité-et-Tobago	CLICO GLOBAL LOAN B *	21.12.2007	10,00	0,00	0
Malawi	MALAWI GLOBAL LOAN III	4.06.2008	15,00	5,84	4
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY	12.08.2008	5,00	5,00	9 600
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY B	12.08.2008	10,00	10,00	888
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY C	12.08.2008	3,50	3,50	3 579
Zambie	CAPITAL INVESTMENT LINE GL III	26.11.2008	20,00	0,89	1
Niger	NIGER - PG SECTEUR FINANCIER III	19.12.2008	8,00	6,67	20
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III	8.05.2009	90,00	16,83	2
Op. régionale – Afrique centrale	BDEAC PRÊT GLOBAL IV *	26.08.2009	25,00	0,00	0
Rwanda	RWANDA GL III - PRIVATE SECTOR SUPPORT	5.10.2009	5,00	3,81	4
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II C *	20.10.2009	3,00	0,00	0
Sainte-Lucie	BANK OF SAINT LUCIA GLOBAL LOAN II	18.12.2009	9,98	2,28	3
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II D	15.02.2010	5,00	2,97	12
Cameroun	PRÊT GLOBAL PRO-PME III (CAMEROUN)	28.06.2010	5,00	4,53	20
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II E	30.08.2010	4,00	1,00	7
République dominicaine	ADEMI RURAL MICROFINANCE	1.11.2010	7,00	0,00	0
République démocratique du Congo	RAWBANK LINE OF CREDIT (DRC) *	3.11.2010	5,00	0,00	0
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV	8.12.2010	90,00	0,00	0
Ouganda	PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY II	20.12.2010	40,00	40,08	56
Rwanda	RWANDA PRIVATE SECTOR SUPPORT FACILITY	19.09.2011	8,00	0,00	0
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY D	10.10.2011	3,50	3,50	1
Haïti	SOFIHDES GL III	28.10.2011	5,00	5,00	31
Haïti	ACME HAITI LOCAL CURRENCY LOAN	28.11.2011	3,00	0,00	0
Kenya	PEFF II KENYA A	16.12.2011	7,00	7,00	11
Maurice	MAURITIUS LEASING LINE OF CREDIT *	19.12.2011	5,00	0,00	0
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II	20.12.2011	6,00	6,00	1
Ghana	UT BANK GLOBAL LOAN	20.12.2011	8,00	8,00	7
Kenya	PEFF II KENYA B	21.12.2011	6,50	3,20	5

PAYS ACP					
Pays	Dénomination	Date de signature	Montant signé	Montant affecté	Nombre d'affectations
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II C	28.12.2011	6,00	0,00	0
Op. régionale – Caraïbes	CDB CLIMATE ACTION LINE OF CREDIT	29.12.2011	50,00	0,00	0
Kenya	PEFF III KENYA	11.04.2012	50,00	20,78	14
Kenya	PEFF III KENYA - B	11.04.2012	20,00	18,00	14
Seychelles	DBS GLOBAL LOAN VI	24.08.2012	5,00	0,00	0
Kenya	PEFF II KENYA / C	4.09.2012	6,50	3,00	2
Nigeria	UBA REGIONAL FACILITY	12.11.2012	50,17	6,01	1
Op. régionale – Afrique de l'Est	EADB REGIONAL FINANCE FACILITY II	27.12.2012	25,00	9,52	5
Nigeria	ACCESS BANK GLOBAL LOAN NIGERIA	28.12.2012	50,00	39,19	9
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF NMB TANZANIA	27.06.2013	50,00	26,38	13
Nigeria	ZENITH BANK MID-CAP LOAN *	21.08.2013	40,00	0,00	0
Nigeria	ZENITH BANK MID-CAP LOAN B	21.08.2013	20,00	20,00	5
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V	30.08.2013	90,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF PRIME BANK	27.09.2013	5,00	2,11	3
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF FAMILY BANK	27.09.2013	10,00	0,00	0
Malawi	MALAWI CREDIT LINE	12.11.2013	15,00	7,44	4
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN B	11.12.2013	50,00	6,67	2
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN C	11.12.2013	25,00	0,00	0
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN D	13.12.2013	25,00	0,00	0
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II D	13.12.2013	1,00	0,00	0
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR GL III A	23.12.2013	20,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF I AND M RWANDA	23.12.2013	8,00	1,57	6
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF BOA TANZANIA	5.03.2014	7,00	0,00	0
Mozambique	MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MB	19.03.2014	5,00	4,92	10
Kenya	PEFF III KENYA - C	3.04.2014	50,00	8,58	3
Nigeria	ACCESS BANK LINE OF CREDIT NIGERIA II	12.08.2014	50,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF CRANE BANK UGANDA	1.09.2014	28,00	8,74	3
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III B	6.10.2014	20,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF HFB UGANDA	28.10.2014	13,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	PTA BANK - CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	25.11.2014	64,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique australe	PTA BANK - CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	25.11.2014	16,00	0,00	0
Botswana	BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (B)	2.12.2014	20,00	0,00	0
Zambie	BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (Z)	4.12.2014	25,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF CRDB UGANDA	28.11.2014	20,00	0,00	0
RESSOURCES PROPRES					
Op. régionale – Afrique de l'Ouest	BOAD PG IV A	10.12.2004	25,00	25,00	6
Maurice	SBM GLOBAL LOAN	28.07.2005	20,00	20,00	4
Op. régionale – Caraïbes	CARIBBEAN DEV BANK III FACILITY	22.12.2005	40,00	39,98	9
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II C	22.12.2006	40,00	10,73	3
Op. régionale – Caraïbes	DFL REGIONAL SME	22.12.2008	9,00	4,40	9
Dominique	AIDBANK LINE OF CREDIT III A	14.07.2010	7,00	7,00	22
Dominique	AIDBANK LINE OF CREDIT III B	20.09.2010	1,00	0,00	0
Saint-Christophe-et-Niévès	DBSKN LINE OF CREDIT IV A *	17.12.2010	5,24	0,00	0
Saint-Christophe-et-Niévès	DBSKN LINE OF CREDIT IV - B *	17.12.2010	0,75	0,00	0
Maurice	SBM LINE OF CREDIT II	16.05.2011	30,00	16,53	22
Op. régionale – Afrique de l'Ouest	BOAD PG V A	15.06.2011	30,00	15,00	3
Op. régionale – Afrique de l'Ouest	BOAD PG V B	15.06.2011	30,00	8,90	2
Total pour les pays ACP			2 084,34	769,97	23 082
PTOM					
Pays	Dénomination	Date de signature	Montant signé	Montant affecté	Nombre d'affectations
FACILITÉ D'INVESTISSEMENT					
Nouvelle-Calédonie	BCI - LIGNE DE CREDIT ENVIRONNEMENTAL	29.11.2007	5,00	5,00	3
Polynésie française	SOCREDO LIGNE DE CREDIT ENVIRONNEMENT	10.12.2007	5,00	3,83	8
Op. régionale – PTOM	OCTS FINANCING FACILITY *	9.05.2008	10,00	0,00	0
Nouvelle-Calédonie	NC-LIGNE DE CREDIT ENVIRONNEMENTALE II *	8.07.2010	10,00	0,00	0
Polynésie française	SOCREDO LIGNE ENVIRONNEMENTALE II	9.07.2010	5,00	5,00	11
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI GLOBAL LOAN	22.03.2013	8,00	8,00	14
Polynésie française	SOCREDO GLOBAL LOAN VI B	18.11.2013	10,00	4,80	7
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	15.10.2014	8,00	0,00	0
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT MICROFINANCE	15.10.2014	6,00	0,00	0
RESSOURCES PROPRES					
Polynésie française	SOCGEN - LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE *	19.10.2009	10,00	0,00	0
Polynésie française	SOCREDO GLOBAL LOAN VI A	18.11.2013	22,50	0,34	2
Total pour les PTOM			99,50	26,97	45

* contrat annulé après la signature.

8. États financiers abrégés de la Facilité d'investissement en date du 31 décembre 2014

État de la situation financière

au 31 décembre 2014 (en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2014	31.12.2013
ACTIF			
Trésorerie et équivalents	5	545 399	599 515
Instruments financiers dérivés	6	448	1 024
Prêts et créances à recevoir	7	1 331 918	1 222 199
Actifs financiers disponibles à la vente	8	403 085	331 699
Montants à recevoir des donateurs	9/15	42 590	-
Actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	99 988	102 562
Autres éléments de l'actif	11	5 522	148
Total de l'actif		2 428 950	2 257 147
PASSIF ET RESSOURCES DES DONATEURS			
PASSIF			
Instruments financiers dérivés	6	14 632	3 545
Produits constatés d'avance	12	31 310	35 083
Dettes envers les tiers	13	68 824	331 235
Autres éléments du passif	14	2 591	2 572
Total du passif		117 357	372 435
CONTRIBUTIONS DES DONATEURS			
Contribution des États membres, fraction appelée	15	2 057 000	1 661 309
Réserve de juste valeur		156 122	78 191
Bénéfices non répartis		98 471	145 212
Total des ressources des donateurs		2 311 593	1 884 712
Total du passif		2 428 950	2 257 147

Les notes y afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)

	Notes	Du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014	Du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013
Intérêts et produits assimilés	17	77 240	69 593
Intérêts et charges assimilées	17	-1 522	-1 175
Intérêts et produits assimilés nets		75 718	68 418
Revenus d'honoraires et de commissions	18	1 163	2 728
Frais d'honoraires et de commissions	18	-37	-43
Revenus d'honoraires et de commissions nets		1 126	2 685
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		-11 663	4 399
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente	19	8 109	5 294
Perte de change nette		-222	-6 925
Résultat net sur opérations financières		-3 776	2 768
Variation de la dépréciation de prêts et créances à recevoir, nette de reprises	7	-75 756	-27 334
Perte de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	8	-6 262	-8 176
Autres produits	21	337	-
Charges administratives générales	20	-38 128	-37 851
Résultat de l'exercice		-46 741	510
Autres éléments du résultat global			
<i>Postes reclassés ou susceptibles d'être reclassés au résultat :</i>			
actifs financiers disponibles à la vente – Réserve de juste valeur	8		
1. Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		87 230	12 350
2. Montant net transféré au résultat		-9 299	-2 593
Total des actifs financiers disponibles à la vente		77 931	9 757
Total des autres éléments du résultat global		77 931	9 757
Total du résultat global de l'exercice		31 190	10 267

Les notes y afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État des variations des ressources des donateurs

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (en milliers d'euros)

		Contributions appelées	Réserve de juste valeur	Bénéfices non répartis	Total
Au 1 ^{er} janvier 2014	Notes	1 661 309	78 191	145 212	1 884 712
Contribution des États membres appelée durant l'exercice	15	105 691	-	-	105 691
Bonifications d'intérêts et assistance technique non utilisées	15	290 000	-	-	290 000
Perte de l'exercice 2014		-	-	-46 741	-46 741
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice		-	77 931	-	77 931
Variation des contributions des donateurs		395 691	77 931	-46 741	426 881
Au 31 décembre 2014		2 057 000	156 122	98 471	2 311 593

		Contributions appelées	Réserve de juste valeur	Bénéfices non répartis	Total
Au 1 ^{er} janvier 2013	Notes	1 561 309	68 434	144 702	1 774 445
Contribution des États membres appelée durant l'exercice	15	100 000	-	-	100 000
Résultat de l'exercice 2013		-	-	510	510
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice		-	9 757	-	9 757
Variation des contributions des donateurs		100 000	9 757	510	110 267
Au 31 décembre 2013		1 661 309	78 191	145 212	1 884 712

Les notes y afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableau des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (en milliers d'euros)

	Notes	Du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014	Du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat de l'exercice		-46 741	510
Ajustements réalisés pour :			
Perte de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	8	6 262	8 176
Autres produits	21	-337	-
Variation nette de la dépréciation de prêts et créances	7	75 756	27 334
Intérêts capitalisés sur prêts et créances à recevoir	7	-11 915	-10 363
Variation des intérêts courus et du coût amorti des prêts et créances à recevoir		895	-249
Variation des intérêts courus et du coût amorti des actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	12	733
Variation des produits constatés d'avance		-3 773	-2 725
Effet des variations de change sur les prêts	7	-92 707	30 402
Effet des variations de change sur les actifs financiers disponibles à la vente		-449	-1 154
Effets des variations de change sur les liquidités détenues		-9 362	-378
Résultat des activités opérationnelles avant variation de l'actif et du passif d'exploitation		-82 359	52 286
Décaissement de prêts	7	-248 326	-242 203
Remboursement de prêts	7	166 578	119 160
Variation des intérêts courus sur les liquidités et équivalents	5	7	-1
Variation de la juste valeur des produits dérivés		11 663	-4 399
Variation des actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	-1 610 057	-680 635
Actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	1 612 619	676 369
Variation des actifs financiers disponibles à la vente	8	-42 646	-34 700
Remboursement/vente d'actifs financiers disponibles à la vente	8	43 378	38 737
Variation autres éléments d'actif		-5 374	76
Variation autres éléments de passif		19	1 419
Variation des autres montants dus à la Banque européenne d'investissement		-175	-6 539
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		-154 673	-80 430
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Contribution reçue des États membres	15	105 691	187 310
Montants reçus des États membres au titre de bonifications d'intérêts et de l'assistance technique		7 410	50 000
Montants versés pour le compte des États membres au titre de bonifications d'intérêts et de l'assistance technique		-21 899	-24 312
Flux de trésorerie nets attribuables aux activités de financement		91 202	212 998
Variation nette des liquidités et équivalents		-63 471	132 568
État résumé de la trésorerie :			
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice		599 507	466 561
Flux de trésorerie nets attribuables aux :			
activités opérationnelles		-154 673	-80 430
activités de financement		91 202	212 998
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents		9 362	378
Liquidités et équivalents à la clôture de l'exercice		545 398	599 507
Les liquidités et équivalents se décomposent comme suit :			
Liquidités	5	9 642	194 107
Dépôts à terme (hors intérêts courus)		415 756	405 400
Billets de trésorerie	5	120 000	-
		545 398	599 507

Les notes y afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

²⁸ Les états financiers complets et les notes y afférentes sont disponibles sur le site web www.bei.org ou sur demande à l'adresse info@eib.org.

9. Adresses de la BEI

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer ☎ +352 43 79-1
L-2950 Luxembourg 📠 +352 437704

www.bei.org/acp - ✉ info@eib.org

Bureaux régionaux extérieurs dans les pays ACP et les PTOM

Caraïbes - République dominicaine

1063, Ave. Abraham Lincoln, ☎ +1 8094734496
Ensanche Serrallés 📠 +1 8094734031
Santo Domingo ✉ caribbeanoffice@eib.org

Afrique centrale et orientale - Nairobi

Africa Re Centre, 5th Floor, ☎ +254 202735260
Hospital Road, PO Box 40193 📠 +254 202713278
KE-00100 Nairobi ✉ nairobioffice@eib.org

Pacifique - Sydney

Level 32 ☎ +61 282110536
88 Phillip Street 📠 +61 282110538
Sydney NSW 2000 ✉ pacificoffice@eib.org
Australia

Afrique australe et océan Indien - Tshwane, Pretoria

5, Greenpark Estate ☎ +27 124250460
27, George Storrar Drive 📠 +27 124250470
Groenkloof 0181, Tshwane Pretoria ✉ southernafricaoffice@eib.org
South Africa

Afrique occidentale et Sahel - Dakar

3, rue du Docteur Roux ☎ +221 338894300
BP 6935 Dakar-Plateau 📠 +221 338429712
Sénégal ✉ dakaroffice@eib.org

La BEI remercie les promoteurs et fournisseurs suivants pour les prises de vues illustrant ce rapport :

© EIB Photolibrary, © Shutterstock, © ADA/Andrés Lejona, © World Bank/Dominic Chavez, photographe,
© Eric Dell'Erba/photographe, © Novastar, © Abengoa Solar, © Ambatovy, © World Bank/Daniella
Van Leggelo-Padilla, photographe, © World Bank/Arne Hoel, Photographe, © AFDB/BAD.

Présentation : EIB GraphicTeam.



Imprimé par l'Imprimerie centrale sur papier MagnoSatin au moyen d'encre à base d'huiles végétales. Le papier utilisé, certifié conformément aux règles du Forest Stewardship (FSC), est composé à 100 % de fibres vierges (dont au moins 50 % issues de bois provenant de forêts bien gérées).



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ +352 4379-1

✉ +352 437704

www.bei.org – ✉ info@bei.org

Rapport **annuel** 2014

sur l'activité de la BEI en Afrique,
dans les Caraïbes et le Pacifique
ainsi que dans les territoires d'outre-mer

